

Un nouvel élan pour l'Europe: Mon programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique

Orientations politiques

pour la prochaine
Commission européenne

Discours d'ouverture

de la session plénière du
Parlement européen

Jean-Claude Juncker

Candidat à la présidence de la
Commission européenne

Strasbourg, 15 juillet 2014

Faire bouger l'Europe

Principaux messages

du discours prononcé
par le président élu,
M. Juncker, devant le
Parlement européen

Déclaration

devant le Parlement européen,
réuni en plénière, avant le vote
sur le Collège

Strasbourg, le 22 octobre 2014

Jean-Claude Juncker

Candidat à la présidence
de la Commission européenne

**Un nouvel élan pour l'Europe:
Mon programme pour l'Emploi,
la Croissance, l'Équité et
le Changement démocratique**

Orientations politiques
pour la prochaine Commission européenne

Discours d'ouverture
de la session plénière du Parlement européen

Strasbourg, 15 juillet 2014

Un nouvel élan pour l'Europe: Mon programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique

Orientations politiques pour la prochaine Commission européenne

L'Europe a connu ces dernières années la pire crise financière et économique depuis la Deuxième Guerre mondiale. Les institutions européennes et les gouvernements nationaux ont dû prendre des mesures sans précédent pour stabiliser les économies des États membres, consolider les finances publiques et empêcher que le fruit de décennies d'intégration européenne ne soit réduit à néant. Le pire a été évité. Le marché intérieur et l'intégrité de la zone euro ont été préservés. Lentement, mais sûrement, l'Europe renoue avec la croissance économique et la confiance.

Tout de même, la crise a prélevé un lourd tribut. Plus de six millions de personnes ont perdu leur emploi au cours de cette période. L'emploi des jeunes a atteint des niveaux record. Plusieurs de nos États membres sont encore loin d'avoir retrouvé une croissance durable et des niveaux d'investissement adéquats. Dans nombre de pays, le degré de confiance dans le projet européen n'a jamais été aussi bas.

Les mesures prises durant la crise peuvent être comparées à la réparation d'un avion en feu lorsqu'il est en vol. Ces mesures ont atteint leur but, dans l'ensemble. Des erreurs ont néanmoins été commises. Un déficit d'équité sociale a été observé. La légitimité démocratique du projet européen a souffert, car beaucoup d'instruments nouveaux ont dû être créés hors du cadre juridique de l'Union européenne. Après s'être concentrée, pendant plusieurs années, sur la gestion de la crise, l'Europe découvre qu'elle est bien souvent mal préparée face aux défis mondiaux qui l'attendent, qu'il s'agisse de l'avènement de l'ère numérique, de la course à l'innovation et aux compétences, de la raréfaction des ressources naturelles, de la sécurité de nos aliments, du coût de l'énergie, des conséquences du changement climatique, du vieillissement de notre population ou encore de la souffrance et de la pauvreté aux frontières extérieures de l'Europe.

Alors que nous entamons un nouveau cycle législatif après les élections du Parlement européen en mai 2014, **le moment de suivre une nouvelle approche est venu.**

En tant que candidat à la fonction de président de la Commission européenne, je considère que ma mission première est de reconstruire des ponts en Europe après la crise. De restaurer la confiance des citoyens européens. D'axer nos politiques sur les grands défis que doivent relever nos économies et nos sociétés. Et de renforcer la légitimité démocratique sur la base de la méthode communautaire.

Après avoir fait campagne en tant que tête de liste du Parti populaire européen pour la présidence de la Commission, avant les élections au Parlement européen - aux côtés de Martin Schulz pour le Parti des Socialistes Européens, de Guy Verhofstadt pour l'Alliance des démocrates et des libéraux pour l'Europe et le Parti Démocrate européen, de Ska Keller et de José Bové pour le Parti vert européen, et d'Alexis Tsipras pour le Parti de la gauche européenne -, j'ai été proposé comme candidat à la présidence de la Commission européenne par le Conseil européen le 27 juin 2014. En me proposant, le Conseil européen a tenu compte du résultat des élections au Parlement européen - dont mon parti a remporté le plus grand nombre de sièges -, après avoir tenu les consultations appropriées avec des représentants du Parlement européen.

Pour la première fois, un lien direct a ainsi été établi entre le résultat des élections au Parlement européen et la proposition du président de la Commission européenne. C'est l'aboutissement d'appels réitérés du Parlement européen depuis plusieurs décennies. Une telle décision, conforme aux règles et aux pratiques de la démocratie parlementaire, peut avoir pour effet d'apporter une nécessaire dose supplémentaire de légitimité démocratique au processus décisionnel européen. C'est aussi une occasion unique de prendre un nouvel élan.

Après les confrontations de la campagne électorale, il nous faut à présent travailler tous ensemble. En dépit de nos différences, il existe une large convergence de vues quant aux grandes priorités à traiter à l'échelon européen. Je veux travailler avec chacun d'entre vous en vue d'établir un large consensus, de part et d'autre des institutions de l'Union, sur ce que nous devons mettre en œuvre pour les Européens. Puis, je veux que les mots soient suivis d'actions et que les engagements pris soient concrétisés.

C'est pourquoi je propose, après m'être entretenu avec l'ensemble des groupes politiques du Parlement européen récemment élu, de renouveler l'Union européenne sur la base d'un **programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique**. Un programme qui se concentre sur les domaines dans lesquels l'Union européenne est capable de vraiment faire la différence.

Mon programme sera axé sur **dix domaines**. Je mettrai l'accent sur l'obtention de résultats concrets dans ces dix domaines. Par contre, je laisserai d'autres domaines aux États membres, dès lors qu'ils jouissent d'une plus grande légitimité et sont mieux à même d'apporter des réponses efficaces au niveau national, régional ou local, conformément aux principes de la subsidiarité et de la proportionnalité. **Je veux une Union européenne plus grande et plus ambitieuse pour les grands enjeux, plus petite et plus modeste pour les petits dossiers.**

Les dix domaines à aborder dans le cadre de mon programme pour l'emploi, la croissance, l'équité et le changement démocratique sont les suivants:

1. Un nouvel élan pour l'emploi, la croissance et l'investissement

Ma première priorité, en tant que président de la Commission, sera de renforcer la compétitivité de l'Europe et de stimuler l'investissement pour créer des emplois. J'ai l'intention de présenter, dans les trois premiers mois de mon mandat et dans le cadre de l'examen de la stratégie Europe 2020, **un programme ambitieux en faveur de l'Emploi, de la Croissance et de l'Investissement.**

Je ne pense pas qu'il soit possible de bâtir une croissance durable sur des montagnes de dettes sans cesse plus hautes. C'est la leçon que nous a enseignée la crise et dont nous devons à présent tenir compte. Je sais aussi que ce sont avant tout les entreprises qui créent des emplois, et non les gouvernements ou les institutions européennes. En revanche, je suis convaincu que nous pouvons faire un bien meilleur usage du budget commun de l'Union et de la Banque européenne d'investissement (BEI). Nous devons utiliser les fonds publics disponibles au niveau de l'Union pour stimuler l'investissement privé dans l'économie réelle. Il nous faut investir plus judicieusement, de manière plus concentrée, avec moins de réglementation et plus de souplesse dans l'utilisation de ces fonds publics. À mon sens, nous devrions pouvoir **mobiliser jusqu'à 300 milliards d'euros supplémentaires d'investissements publics et privés dans l'économie réelle au cours des trois prochaines années.**

Il convient, pour ce faire, de créer un environnement plus propice à l'investissement et de renforcer l'absorption des fonds. Il importe d'intensifier et d'étendre la préparation de projets par la BEI et la Commission. Il est nécessaire de recenser et de promouvoir de nouveaux projets durables et créateurs d'emplois, qui contribueront à renforcer la compétitivité de l'Europe. Pour assurer que des projets concrets deviennent réalité, nous devons aussi élaborer des instruments financiers plus efficaces, y compris sous la forme de prêts ou de garanties avec une capacité accrue de risque. Un nouvel accroissement du capital de la BEI devrait être envisagé.

Ces investissements supplémentaires devraient être tournés vers **les infrastructures, en particulier les réseaux à haut débit et les réseaux d'énergie, ainsi que les infrastructures de transport dans les centres industriels, l'éducation, la recherche et l'innovation, les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique.** Il convient d'affecter sensiblement plus de ressources à des projets susceptibles d'aider les jeunes à retrouver des emplois décents, en complétant les efforts déjà consentis dans le cadre de la **garantie pour la jeunesse**, dont la mise en œuvre doit être accélérée et peu à peu élargie.

Le **réexamen à mi-parcours du cadre financier pluriannuel**, prévu pour fin 2016, devrait être l'occasion d'orienter le budget de l'UE vers davantage d'emplois, de croissance et de compétitivité.

En ce qui concerne l'emploi des budgets nationaux en faveur de la croissance et de l'investissement, nous devons - comme l'a réaffirmé le Conseil européen du 27 juin 2014 - respecter le **Pacte de stabilité et de croissance**, tout en tirant parti au mieux de la flexibilité introduite dans les règles existantes du pacte, tel qu'il a été réformé

en 2005 et en 2011. J'ai l'intention de divulguer des orientations concrètes sur ce point dans le cadre de mon programme ambitieux en faveur de l'emploi, de la croissance et de l'investissement.

Les emplois, la croissance et l'investissement ne reviendront en Europe que si nous mettons en place **un environnement réglementaire adéquat et faisons la promotion d'un climat favorable à la création d'entreprises et d'emplois.**

Nous ne devons pas étouffer l'innovation et la compétitivité avec des réglementations trop contraignantes et trop détaillées, surtout pour les petites et moyennes entreprises (PME). Les PME sont l'épine dorsale de notre économie. Elles sont à l'origine de plus de 85 % des nouveaux emplois créés en Europe et nous devons les libérer d'une réglementation trop pesante. C'est pourquoi je compte confier le soin de mieux légiférer à l'un des vice-présidents de ma Commission et de donner à ce vice-président pour mandat d'identifier, de concert avec le Parlement et le Conseil, les excès de formalités administratives, tant au niveau européen que national, qui pourraient être rapidement supprimées dans le cadre de mon programme en faveur de l'Emploi, de la Croissance et de l'Investissement.

2. Un marché unique du numérique connecté

Je pense que nous devons tirer un meilleur parti des grandes possibilités offertes par des technologies numériques qui ne connaissent aucune limite. Pour cela, nous devons avoir le courage de briser les barrières nationales en matière de réglementation des télécommunications, de droit d'auteur et de protection des données, ainsi qu'en matière de gestion des ondes radio et d'application du droit de la concurrence.

Si nous y parvenons, nous pourrions permettre aux citoyens européens de pouvoir bientôt utiliser leurs téléphones mobiles dans toute l'Europe sans avoir à payer des frais d'itinérance. Nous pourrions faire en sorte que les consommateurs puissent avoir accès à des services, à la musique, aux films et aux événements sportifs sur leurs appareils électroniques où qu'ils soient en Europe et sans tenir compte des frontières. Nous pouvons mettre en place des conditions de concurrence équitables dans le cadre desquelles toutes les entreprises offrant leurs biens ou leurs services dans l'Union européenne sont soumises aux mêmes règles en matière de protection des données et de protection des consommateurs, quel que soit l'endroit où se trouve leur serveur. **En créant un marché unique du numérique connecté, nous pouvons générer jusqu'à 250 milliards d'euros de croissance supplémentaire en Europe au cours du mandat de la prochaine Commission**, créant ainsi des centaines de milliers de nouveaux emplois, au profit notamment des jeunes au chômage, et une société de la connaissance dynamique.

Pour y parvenir, j'ai l'intention, au cours des six premiers mois de mon mandat, de prendre **d'ambitieuses mesures législatives visant à créer un marché unique du numérique connecté**, notamment en concluant rapidement les négociations relatives à des règles européennes communes en matière de protection des données, en faisant preuve de plus d'ambition dans la réforme en cours de nos règles en matière de télécommunications, en modernisant nos règles en matière de droit d'auteur en tenant compte de la révolution numérique et des nouveaux comportements des consommateurs et en modernisant et en simplifiant les règles en

matière de protection des consommateurs pour les achats en ligne. Ces actions seront accompagnées de mesures visant à renforcer les compétences numériques et l'apprentissage du numérique dans nos sociétés et à faciliter la création de jeunes entreprises innovantes. Le renforcement du recours aux technologies numériques et aux services en ligne devrait devenir une politique horizontale couvrant l'ensemble des secteurs de l'économie et du secteur public.

3. Une Union plus résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique

Les événements géopolitiques actuels nous ont brusquement rappelé que l'Europe dépendait trop fortement de ses importations de gaz et de pétrole. Je souhaite par conséquent réformer et réorganiser la politique énergétique européenne dans le cadre d'une **nouvelle Union européenne de l'énergie**. Nous devons mettre en commun nos ressources, combiner nos infrastructures et parler d'une seule voix lors des négociations avec des pays tiers. Nous devons diversifier nos sources d'énergie, et réduire la dépendance énergétique de plusieurs de nos États membres vis-à-vis des autres pays.

Je veux garder notre marché européen de l'énergie ouvert à nos voisins. Toutefois, **si le prix de l'énergie importée de l'Est devient trop cher, politiquement ou économiquement, l'Europe doit être capable d'avoir accès très rapidement à d'autres sources d'approvisionnement**. Nous devons être en mesure d'inverser les flux d'énergie au besoin.

Et nous devons renforcer la part des énergies renouvelables sur notre continent, non seulement pour mener une politique responsable de lutte contre le réchauffement climatique, mais également, et c'est un impératif pour la politique industrielle, si nous voulons toujours avoir accès à une énergie à un prix abordable disponible à moyen terme. Je crois fermement aux possibilités offertes par la croissance verte. **Je veux donc que l'Union européenne de l'énergie devienne le numéro un mondial des énergies renouvelables.**

Je souhaite aussi renforcer sensiblement l'efficacité énergétique au-delà de l'objectif 2020, notamment pour ce qui est des bâtiments, et je suis en faveur d'un objectif ambitieux et contraignant à cette fin qui continue de suivre la voie actuelle de l'efficacité énergétique. Je veux que l'Union européenne montre la voie dans la lutte contre le réchauffement climatique avant la réunion des Nations unies à Paris en 2015 et après cette date, conformément à l'objectif visant à contenir l'élévation de la température sous la barre des deux degrés Celsius par rapport aux niveaux de l'ère préindustrielle. Nous le devons aux générations futures.

4. Un marché intérieur plus approfondi et plus équitable, doté d'une base industrielle renforcée

Le marché intérieur de l'Europe est son meilleur atout en ces temps de mondialisation accrue. Je veillerai donc à ce que la nouvelle Commission s'appuie sur la force de notre marché unique et exploite pleinement son potentiel sous toutes ses formes. Nous devons achever le marché intérieur des biens et des services et en faire un tremplin pour nos entreprises afin de prospérer dans une économie

mondialisée, également en ce qui concerne les produits agricoles.

Je suis fermement convaincu que nous devons maintenir et consolider une base industrielle à la fois forte et hautement performante pour notre marché intérieur, car il serait naïf de penser que la croissance en Europe pourrait dépendre des seuls services. **Nous devons ramener le poids de l'industrie dans le PIB de l'UE de moins de 16 % aujourd'hui à 20 % d'ici 2020.** Cela permettra à l'Europe de maintenir sa position dominante dans des secteurs stratégiques offrant des emplois de qualité, comme l'industrie automobile, l'aéronautique, l'ingénierie, l'industrie spatiale, les industries chimiques et pharmaceutiques. Pour y parvenir, nous devons stimuler l'investissement dans les nouvelles technologies, améliorer l'environnement des entreprises, faciliter l'accès aux marchés et aux financements, en particulier pour les PME, et faire en sorte que les travailleurs possèdent les compétences requises par l'industrie.

Finir de régler les problèmes de notre secteur bancaire et encourager l'investissement privé demeurent des priorités. J'ai toujours été un ardent défenseur de la mise en place de **contrôles plus stricts des banques** au moyen d'un Mécanisme de surveillance unique et d'un Mécanisme européen de résolution unique, doté d'un fonds de résolution bancaire à constituer progressivement. Ma Commission veillera à garantir l'application intégrale des nouvelles règles en matière de surveillance et de résolution, qui rendront les banques européennes suffisamment solides pour être en mesure de prêter à nouveau à l'économie réelle.

À plus long terme, je suis d'avis que nous assortissions les nouvelles règles bancaires européennes d'une **Union des marchés de capitaux**. Pour améliorer le financement de notre économie, nous devrions développer et intégrer davantage les marchés de capitaux. Cela pourrait réduire les coûts de financement, notamment pour les PME, et contribuer à réduire notre très forte dépendance en matière de financement bancaire. Cela permettrait aussi de renforcer l'attractivité de l'Europe en matière d'investissements.

La libre circulation des travailleurs a toujours été l'un des piliers du marché intérieur, que je continuerai à défendre, tout en reconnaissant le droit des autorités nationales de lutter contre ses interprétations abusives ou frauduleuses. Je pense que nous devrions voir la libre circulation des travailleurs comme une opportunité économique et non comme une menace. Nous devrions par conséquent promouvoir **la mobilité de la main-d'œuvre**, en particulier dans les secteurs ayant en permanence des postes non pourvus et caractérisés par l'inadéquation persistante des qualifications. Dans le même temps, je ferai en sorte que la **directive concernant le détachement de travailleurs** soit appliquée à la lettre et je mettrai en place une révision ciblée de cette directive pour garantir que le dumping social n'a pas de place dans l'Union européenne. **Dans notre Union, un même travail effectué au même endroit devrait être rémunéré de manière identique.**

Nous avons besoin d'une plus grande équité sur notre marché intérieur. Tout en reconnaissant la compétence des États membres pour ce qui est de leurs systèmes fiscaux, nous devrions intensifier nos efforts pour **lutter contre l'évasion et la fraude fiscales**, afin que chacun apporte sa juste contribution. Je renforcerai notamment la coopération administrative entre autorités fiscales et veillerai à l'adoption, au niveau de l'UE, d'une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés et d'une taxe sur les transactions financières. La proposition de règles

renforcées de l'Union pour lutter contre **le blanchiment des capitaux** devrait être adoptée rapidement, et avoir un contenu ambitieux, notamment pour ce qui est de l'identification des bénéficiaires effectifs et de l'amélioration des mesures de vigilance à l'égard de la clientèle.

5. Une Union économique et monétaire plus approfondie et plus équitable

Au cours des cinq prochaines années, je souhaite poursuivre la réforme de notre Union économique et monétaire afin de préserver la stabilité de notre monnaie unique et d'améliorer la convergence des politiques économiques, budgétaires et de marché du travail entre les États membres partageant la monnaie unique. Je m'appuierai pour cela sur les «rapports des quatre présidents» et sur le projet détaillé de la Commission pour une Union économique et monétaire véritable et approfondie, en ayant toujours à l'esprit la dimension sociale de l'Europe.

La crise n'est que suspendue. Nous devons mettre à profit cette trêve pour consolider et compléter les mesures sans précédent que nous avons prises pendant la crise, tout en les simplifiant et en les rendant plus légitimes socialement. La stabilité de notre monnaie unique et la solidité des finances publiques revêtent à mes yeux une même importance que l'équité sociale dont nous devons faire preuve dans la mise en œuvre des réformes structurelles nécessaires.

J'entends lancer **des initiatives législatives et non législatives visant à renforcer l'Union économique et monétaire** durant la première année de mon mandat. Elles comprendront un réexamen, axé sur la stabilité, du paquet législatif relatif à la gouvernance économique («six-pack») et du paquet législatif relatif à la surveillance budgétaire («two-pack») (comme le prévoit cette législation), des propositions visant à encourager de nouvelles réformes structurelles, en faisant appel, si nécessaire, à des incitations financières supplémentaires et au moyen d'une capacité budgétaire ciblée au niveau de la zone euro, ainsi qu'une proposition visant à rendre plus efficace la représentation externe de notre Union économique et monétaire.

À moyen terme, je pense que nous avons intérêt à rééquilibrer la manière dont nous accordons notre soutien conditionnel à la stabilité aux pays de la zone euro en difficulté. À l'avenir, nous devrions être en mesure de remplacer la «**troïka**» par une structure plus légitimement démocratique et plus comptable de ses actes, basée autour des institutions européennes, avec un contrôle parlementaire renforcé, tant au niveau européen que national. Je propose aussi, à l'avenir, que tout nouveau programme de soutien et de réforme ne soit pas uniquement soumis à une évaluation de sa viabilité financière, mais aussi à une **évaluation des incidences sociales**. Il convient de débattre publiquement des conséquences sociales des réformes structurelles et de faire de la lutte contre la pauvreté une priorité. Je suis un tenant convaincu de l'économie *sociale* de marché. Le fait que des armateurs et des spéculateurs s'enrichissent toujours plus durant une crise, alors que des retraités ne peuvent plus subvenir à leurs besoins n'est pas compatible avec une économie sociale de marché.

6. Un accord de libre-échange raisonnable et équilibré avec les États-Unis

Sous ma présidence, la Commission négociera un accord commercial raisonnable et

équilibré avec les États-Unis d'Amérique, dans un esprit de transparence et de recherche d'avantages mutuels et réciproques. Il est anachronique qu'au XXI^e siècle, les Européens et les Américains continuent à s'imposer mutuellement des **droits de douane**. Ceux-ci devraient être rapidement et intégralement supprimés. Je crois aussi que nous pouvons aller plus loin dans la reconnaissance réciproque des **normes**, ou bien travailler à l'établissement de normes transatlantiques.

Cependant, comme président de la Commission, je serai aussi très clair: **je ne sacrifierai pas les normes européennes de sécurité, de santé, les normes sociales, les normes de protection des données ou notre diversité culturelle sur l'autel du libre-échange**. Notamment la sécurité alimentaire et la protection des données personnelles seront pour moi non-négociables. Je n'accepterai pas non plus que la juridiction des tribunaux des États membres de l'UE soit limitée par des régimes spéciaux applicables aux litiges entre investisseurs. L'État de droit et le principe de l'égalité devant la loi doivent s'appliquer aussi dans ce contexte.

J'insisterai sur la nécessité d'une **transparence accrue à l'égard des citoyens et du Parlement européen** - qui, en vertu des traités, aura le dernier mot sur la conclusion de l'accord - et ce, à toutes les étapes des négociations.

7. Un espace de justice et de droits fondamentaux basé sur la confiance mutuelle

Notre Union européenne est bien plus qu'un vaste marché commun. C'est aussi **une Union de valeurs partagées**, consacrées dans les traités et dans la Charte des droits fondamentaux. Les citoyens attendent de leurs gouvernements qu'ils leur assurent justice, protection et équité, ainsi que le plein respect des droits fondamentaux et de l'État de droit. Cela passe aussi par une action conjointe au niveau de l'Europe, sur la base de nos valeurs communes.

J'entends user des prérogatives de la Commission pour faire respecter, dans notre champ de compétences, nos valeurs communes, l'État de droit et les droits fondamentaux, tout en tenant dûment compte de la diversité des contextes constitutionnels et culturels des 28 États membres. J'ai l'intention de désigner un **commissaire chargé de la Charte des droits fondamentaux et de l'État de droit**. Ce commissaire aura également pour mission de conclure **l'adhésion de l'Union à la Convention européenne des droits de l'homme**, qui est une obligation en vertu du traité de l'UE.

Les discriminations ne doivent pas avoir leur place dans notre Union, qu'elles soient fondées sur la nationalité, le sexe, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou les convictions, le handicap, l'âge, l'orientation sexuelle ou l'appartenance à une minorité. Je maintiendrai donc la proposition de directive dans ce domaine et m'efforcerai de convaincre les gouvernements nationaux d'abandonner la résistance dont ils font actuellement preuve au sein du Conseil.

La protection des données est un droit fondamental revêtant une importance particulière à l'ère numérique. En plus de finaliser rapidement les travaux législatifs sur les règles communes de l'Union en matière de protection des données, nous devons aussi faire reconnaître ce droit dans le cadre de nos relations extérieures. À la suite des révélations récentes concernant une surveillance de masse, nos

partenaires proches que sont les États-Unis vont devoir nous convaincre que les arrangements concernant la «sphère de sécurité» sont réellement sûrs, s'ils veulent qu'ils soient maintenus. Les États-Unis doivent également garantir que tous les citoyens de l'UE, qu'ils résident ou non aux États-Unis, ont le droit de faire valoir leurs droits à la protection des données devant les tribunaux américains. Ce point sera essentiel pour rétablir la confiance dans les relations transatlantiques.

La lutte contre la criminalité transfrontières et le terrorisme relève de la responsabilité commune de l'Europe. Nous devons combattre la criminalité organisée, telle que la traite des êtres humains, la contrebande et la cybercriminalité. Nous devons nous attaquer à la corruption; et nous devons lutter contre le terrorisme et contrer la radicalisation - tout cela en garantissant le respect des valeurs et des droits fondamentaux, notamment les droits procéduraux et la protection des données à caractère personnel.

À l'heure où un nombre croissant d'Européens étudient, travaillent, commercent ou se marient et ont des enfants dans un pays autre que le leur dans l'Union, la **coopération judiciaire entre les États membres de l'UE** doit être améliorée, étape par étape: par l'établissement de passerelles entre les différents systèmes judiciaires, le renforcement d'outils communs tels qu'Eurojust, le développement de nouveaux instruments, tels que le Parquet européen, qui a pour mission de s'attaquer à la fraude criminelle portant atteinte aux intérêts financiers de l'Union, et par la reconnaissance mutuelle des décisions de justice, de sorte que particuliers et entreprises puissent plus facilement exercer leurs droits à travers l'Union.

8. Vers une nouvelle politique migratoire

Les événements tragiques survenus récemment en Méditerranée nous ont montré que l'Europe a besoin de mieux gérer les migrations, dans tous leurs aspects. Il s'agit avant tout d'un impératif humanitaire. Je suis convaincu qu'en collaborant étroitement **dans un esprit de solidarité**, nous pourrons faire en sorte que des situations telles que celle que connaît Lampedusa ne se reproduisent plus.

Nos valeurs communes nous intiment le devoir de protéger les personnes dans le besoin dans le cadre d'une **politique commune forte en matière d'asile**. Le régime d'asile commun nouvellement adopté doit être pleinement mis en œuvre, et les divergences en termes de mise en œuvre au niveau national éliminées. J'ai aussi l'intention d'explorer la possibilité d'utiliser le Bureau européen d'appui en matière d'asile pour aider les autorités des pays tiers et des États membres à gérer les réfugiés et les demandes d'asile dans les situations d'urgence, s'il y a lieu sur le terrain dans un pays tiers particulièrement concerné.

Je souhaite promouvoir **une nouvelle politique européenne en matière de migration légale**. Une telle politique pourrait nous aider à remédier aux pénuries de qualifications spécifiques et à attirer des talents afin d'être mieux à même de relever les défis démographiques qui se posent à l'Union européenne. Je veux que l'Europe devienne au moins aussi attrayante que les destinations migratoires favorites que sont l'Australie, le Canada et les États-Unis. Dans un premier temps, j'ai l'intention de réexaminer la législation sur la «carte bleue», et sa mise en œuvre peu satisfaisante.

Je pense aussi que nous devons nous attaquer plus résolument à la question de **l'immigration clandestine**, notamment par une meilleure coopération avec les pays tiers, notamment en matière de réadmission.

Je désignerai un **commissaire chargé de la migration**, qui aura pour mission de s'attaquer à ces questions en collaboration avec l'ensemble des États membres et avec les pays tiers les plus concernés.

Dernier élément mais non des moindres, nous avons besoin de **frontières sécurisées en Europe**. Nos politiques communes en matière d'asile et de migration légale ne fonctionneront que si nous pouvons empêcher un afflux incontrôlé de migrants illégaux. Nous devons donc renforcer les capacités opérationnelles de Frontex, l'agence européenne pour la gestion des frontières. Un budget annuel d'à peine 90 millions d'euros ne saurait correspondre à la tâche que représente la protection des frontières communes de l'Europe. Nous avons besoin de mettre en commun plus de ressources entre les États membres pour renforcer le travail de Frontex et mettre en place des équipes européennes de garde-frontières, qui pourront être déployées rapidement dans le cadre d'opérations Frontex conjointes et d'interventions aux frontières. Cette tâche incombe conjointement à tous les États membres de l'UE, au Nord comme au Sud, et doit être assumée dans un esprit de solidarité.

Nous avons également besoin d'appliquer et de faire respecter rigoureusement nos nouvelles règles européennes communes pour sanctionner les **trafiquants d'êtres humains**. Ces criminels qui exploitent la douleur et les besoins des personnes en détresse ou souffrant de persécutions ont besoin de savoir que l'Europe est sur ses gardes et les traduira en justice par tous les moyens possibles.

9. Une Europe plus forte sur la scène internationale

Nous avons besoin d'une Europe plus forte en matière de politique étrangère. La crise ukrainienne et la situation préoccupante au Proche-Orient montrent combien il est important que l'Europe soit unie sur la scène extérieure. Il y a encore un long chemin à parcourir.

Je crois que nous ne pouvons nous satisfaire de notre politique étrangère actuelle. Nous avons besoin de mettre en place de meilleurs mécanismes pour anticiper les événements dès leurs prémices et élaborer rapidement des réponses communes. Nous devons être plus efficaces en regroupant les outils de l'action extérieure de l'Europe. La politique commerciale, l'aide au développement, notre participation dans les institutions financières internationales et notre politique de voisinage doivent être combinées et activées dans une seule et même logique.

Le prochain **Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité** devra être une personnalité respectée et expérimentée, capable d'articuler les outils nationaux et européens ainsi que tous les outils dont dispose la Commission d'une manière plus efficace que ce que nous avons vu au cours des derniers mois. Il ou elle doit agir de concert avec nos commissaires européens chargés du commerce, du développement, de l'aide humanitaire et de la politique de voisinage. Cela nécessitera que le Haut Représentant joue pleinement son rôle au sein du collège des commissaires. Pour permettre cela, j'ai l'intention de

donner aux autres commissaires en charge des relations extérieures la capacité de **suppléer le Haut Représentant** tant lors des réunions du collège que sur la scène internationale.

Je crois aussi que nous devons travailler à renforcer l'Europe en matière de **sécurité et de défense**. Oui, l'Europe est pour l'essentiel une «soft power». Mais même les plus grandes puissances pacifiques ne peuvent faire l'impasse sur des capacités de défense intégrées. Le traité de Lisbonne prévoit que les États membres qui le souhaitent puissent mettre en commun leurs capacités de défense sous la forme d'une coopération structurée permanente. Ainsi, les États membres qui le veulent peuvent s'engager dans des missions conjointes européennes pour opérer dans les zones de crise en cas de besoin, comme il aurait fallu le faire dès le départ au Mali ou au Sud-Soudan. Les États membres devraient aussi créer davantage de synergies en matière de marchés publics de défense. Dans une période où les finances publiques sont sous tension, nous devons faire correspondre les ambitions politiques et les ressources existantes afin d'éviter la duplication des programmes. Aujourd'hui, dans l'UE, plus de 80 % des investissements en équipements de défense sont encore dépensés au niveau national. Plus de coopération dans les marchés de la défense est donc nécessaire, ne serait-ce que pour des raisons budgétaires.

En ce qui concerne **l'élargissement**, je reconnais pleinement qu'il s'agit d'un succès historique qui a apporté la paix et la stabilité à notre continent. Aujourd'hui cependant, l'Union et nos citoyens doivent digérer les dernières adhésions qui ont vu 13 États membres rejoindre l'UE en 10 ans. L'UE a besoin de faire une pause dans son processus d'élargissement afin de consolider ce qui a été réalisé à 28. C'est pourquoi, sous ma présidence de la Commission, les négociations en cours continueront, notamment avec les Balkans occidentaux qui ont besoin d'une perspective européenne. Cependant, **il n'y aura pas de nouvel élargissement dans les cinq prochaines années**. Avec les pays de notre voisinage oriental, tels que la Moldavie ou l'Ukraine, nous devons intensifier les efforts de coopération, d'association et de partenariat pour resserrer encore nos liens économiques et politiques.

10. Une Union du changement démocratique

La proposition d'un candidat au poste de président de la Commission européenne sur la base des résultats des élections européennes et son élection représentent certes une avancée importante, mais ce n'est qu'un premier pas vers le renforcement du caractère démocratique de l'Union européenne dans son ensemble. Sous ma présidence, la Commission européenne s'efforcera de revigorer la relation spéciale qu'elle entretient avec le Parlement européen, telle que définie dans l'accord-cadre de 2010. **C'est un dialogue politique, et non technocratique, que je veux avoir avec vous**. J'ai l'intention d'envoyer systématiquement des représentants politiques aux négociations importantes menées dans le cadre du trilogue et j'attends du Conseil qu'il en fasse de même.

Je suis aussi déterminé à renforcer **la transparence concernant les contacts avec les parties prenantes et les groupes de pression**. Nos citoyens ont le droit de savoir qui les commissaires et le personnel de la Commission, les membres du

Parlement européen ou les représentants du Conseil rencontrent au cours du processus législatif. Je proposerai donc au Parlement et au Conseil la conclusion d'un accord interinstitutionnel visant à créer un registre obligatoire des groupes de pression couvrant les trois institutions. La Commission montrera l'exemple dans ce processus.

J'ai aussi l'intention de réexaminer **la législation applicable à l'autorisation des organismes génétiquement modifiés**. Je ne considère pas normal qu'en vertu des règles actuelles, la Commission soit juridiquement forcée d'autoriser l'importation et la transformation de nouveaux organismes même lorsqu'une majorité claire d'États membres s'y oppose. La Commission devrait pouvoir conférer à la position majoritaire de gouvernements démocratiquement élus au moins autant de poids qu'aux avis scientifiques, notamment lorsqu'il en va de la sécurité des aliments que nous consommons et de l'environnement dans lequel nous vivons.

La relation avec les **parlements nationaux** revêt une importance particulière pour moi, notamment lorsqu'il s'agit d'appliquer le principe de subsidiarité. J'explorerai de nouvelles voies pour améliorer l'interaction avec les parlements nationaux, qui peut être un moyen de rapprocher l'Union européenne des citoyens.

* * *

Si je suis élu président de la Commission, mon programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique servira de point de départ à la programmation annuelle et pluriannuelle de l'Union. Pour ce faire, nous pourrons aussi nous appuyer sur le «programme stratégique pour l'Union à l'ère du changement», adopté par le Conseil européen le 27 juin dernier, et sur les orientations qui nous seront données par le Parlement européen au cours des prochains mois.

Je pense que le programme d'action de l'Europe doit être établi dans le cadre d'un partenariat étroit entre la Commission européenne et le Parlement européen, et en coopération avec les États membres. **La hiérarchisation des priorités d'action, fondement d'une Union plus efficace et mieux ciblée, ne fonctionnera que si elle découle d'un partenariat entre les institutions de l'Union et les États membres, conformément à la méthode communautaire.**

Le rôle du président de la Commission est de défendre l'intérêt général européen. Cela implique de travailler avec tout le monde, membre de la zone euro ou non, signataire de l'accord de Schengen ou non, partisan de plus d'intégration ou non. J'ai la ferme conviction que nous devons avancer en tant qu'Union. **Nous ne devons pas nécessairement progresser tous au même rythme** - les traités le permettent et nous avons vu que nous pouvons fonctionner selon des modalités différentes. Ceux qui veulent aller plus loin, plus vite, devraient pouvoir le faire. Cela est particulièrement important dans la zone euro, où nous devons continuer de consolider les fondations de la monnaie commune par une intégration accrue. Et ce processus devrait être mené d'une manière qui permette de préserver l'intégrité du marché unique et de protéger les droits de ceux qui ne font pas partie de la zone euro. Comme dans toute famille, il y aura des tensions et des désaccords de temps à autre. J'ai clairement dit, tout au long de ma campagne, que j'étais prêt à entendre

les préoccupations de chaque État membre et à l'aider à trouver des solutions.

J'ai l'intention de réorienter le travail de la nouvelle Commission sur la base de mon «programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique» et de ses dix priorités. Je prévois d'organiser la nouvelle Commission d'une manière qui reflète ces dix domaines d'action prioritaires et garantisse l'obtention de résultats rapides et concrets dans chacun d'eux.

Je ferai tout mon possible pour garantir **une participation équilibrée des femmes et des hommes dans l'encadrement supérieur de la Commission qui sera choisi, tant au niveau politique qu'au niveau administratif.** L'équilibre homme-femme n'est pas un luxe; il devrait s'imposer à tous comme une évidence, particulièrement aux dirigeants nationaux au moment de choisir leurs candidats à la Commission. J'y vois un test de l'engagement des gouvernements pour une nouvelle approche plus démocratique en ces temps de changement.

Sur la base de mon «programme pour l'Emploi, la Croissance, l'Équité et le Changement démocratique» et de ses dix priorités, je soumets aujourd'hui ma candidature aux suffrages du Parlement européen. Plus la majorité qui nous soutiendra, mon programme et moi, sera large, plus ma marge de manœuvre sera grande pour former la prochaine Commission, et plus efficace je serai pour mettre en œuvre ce programme sans tarder.

«**Cette fois-ci, c'est différent**» était le slogan choisi par le Parlement européen pour la campagne électorale. Montrons ensemble que nous sommes capables de faire de cette promesse une réalité. Qu'aujourd'hui, nous sommes capables de réellement changer et rénover l'Europe. Et que nous unissons nos efforts pour regagner la confiance des citoyens dans le projet européen. Je ferai tout mon possible pour que cette fois-ci, ce soit différent.

A handwritten signature in blue ink, consisting of a stylized 'J' followed by a long horizontal stroke that tapers to the right.

Jean-Claude Juncker

Un nouvel élan pour l'Europe

Discours d'ouverture de la session plénière du Parlement européen

Strasbourg, 15 juillet 2014



Le 25 mai, les citoyens européens nous ont parlé. Ils nous ont envoyé des messages forts quoique parfois contradictoires. Aujourd'hui, et au cours des années à venir, nous devons leur répondre. Répondre à leurs attentes, à leurs angoisses, à leurs espoirs, à leurs rêves; parce qu'en Europe, il y a une place pour le rêve. C'est ici même, au Parlement européen, haut lieu de la démocratie européenne, que je vais présenter les orientations générales qui présideront aux travaux et à l'action de la prochaine Commission. Je dis bien les orientations générales – des orientations sommaires – que je vous ai fait parvenir par écrit, dans toutes les langues officielles, car toutes les langues ont la même dignité. Et je voudrais remercier les traducteurs qui ont passé une nuit blanche sur un texte que j'ai finalisé tard, hier soir. Le programme détaillé de la Commission sera l'œuvre du Collège des commissaires qu'il vous reviendra de légitimer par votre vote à l'automne.

Le Parlement, qui vient d'entamer son mandat, est un Parlement différent de ses prédécesseurs. Vous êtes le premier Parlement à élire vraiment, dans tous les sens du terme, le Président de la Commission. Vous l'élirez dans un nouvel esprit. Le lendemain des élections, vous avez insisté sur l'exigence qu'il y avait de tenir compte des résultats du suffrage universel. En le faisant, vous avez donné son véritable sens, sa véritable signification démocratique et politique à l'article 17 paragraphe 7 du traité de Lisbonne. Sans votre insistance et sans votre plaidoyer, cet article serait resté lettre morte pour toujours. Vous avez défendu le principe démocratique, et vous avez eu raison de le faire. Un Parlement qui impose l'observation du principe démocratique fait un travail noble et ne mérite ni critiques acerbes et injustifiées, ni procès d'intention mal inspiré. Je veux rendre aussi hommage aux autres candidats têtes de liste qui ont ajouté une forte dose de vivacité à notre débat démocratique. Si la famille politique de l'un d'entre eux avait

remporté le scrutin, j'aurais été le premier à demander à cette assemblée de l'investir du mandat de composer la prochaine Commission.

Le Parlement et la Commission sont deux institutions communautaires par excellence. Dès lors, il n'est que normal que le Président de la Commission et celui du Parlement, d'une part, et le Parlement et la Commission de l'autre, entretiennent des relations de travail et de conception privilégiées. Nous serons des acteurs communautaires, non pas contre le Conseil européen ou contre le Conseil des ministres. L'Europe ne se construit pas contre les Etats ni contre les nations, qui ne sont pas une invention provisoire de l'histoire mais qui sont installés dans la durée. Nous, le Parlement et la Commission, agissons dans l'intérêt général et je voudrais que nous le fassions ensemble.

Le Conseil européen propose le Président de la Commission. Cela ne fait pas de lui son secrétaire. La Commission n'est pas un comité technique composé de haut-fonctionnaires brillants aux ordres d'une autre institution. La Commission est politique. Je la veux plus politique. Elle sera très politique. Sa composition doit refléter la pluralité de la majorité d'idées qui est en train de se mettre en place. J'aimerais que le Conseil européen, lorsqu'il organisera son architecture interne, s'inspire du même principe.

Le Président de la Commission est élu par votre assemblée. Cela ne fait pas de lui un receveur d'ordres. Je ne serai pas l'aide de camp du Parlement européen. Mais ne doutez pas une seule seconde de ma volonté de mettre fin à la fonction d'un commissaire auquel vous auriez retiré votre confiance, ni de ma volonté de faire suivre en principe par une proposition législative vos interventions et vos invitations en ce sens.

Aussi, le droit de poser des questions ne sera pas entamé. Il restera tel quel.

Je vais demander aux commissaires d'assister plus souvent aux moments forts des trilogues importants et je voudrais que le Conseil fasse de même. Je ferai en sorte que le registre des lobbies soit rendu public et obligatoire. Je voudrais que les Européens sachent qui est venu voir qui et qui a parlé à qui, et je voudrais que les autres institutions nous suivent dans cette démarche.

Je ferai en sorte que les règles de procédure entourant les diverses autorisations en matière d'OGM soient revues. Je ne voudrais pas que la Commission puisse décider alors qu'une majorité d'Etats membres ne l'y auraient pas encouragé.

D'une façon générale, renouons aux débats idéologiques qui n'ont d'autre fin que d'alimenter les divisions. Remplaçons-les par des débats vertueux qui prennent appui sur des convictions fortes et sur des ambitions qui portent loin. Choisissons le pragmatisme comme méthode. Concentrons-nous sur des réalisations concrètes engendrant des effets bénéfiques pour tous les Européens. Ne fatiguons pas ceux qui nous observent par des débats institutionnels qui nous éloignent de l'essentiel, c'est-à-dire du citoyen européen. Et je demande aux gouvernements de résister plus souvent à la tentation de critiquer en rentrant chez vous les décisions que vous avez prises ensemble à Bruxelles.

Si vous avez dit oui à Bruxelles, ne dites pas non ailleurs. Ne dites jamais plus après une réunion du Conseil que vous avez remporté une victoire et que les autres ont perdu. En Europe, nous gagnons ensemble, et c'est ensemble que nous perdons.

L'Europe est devenue illisible, parce que très souvent nous transformons sa description en caricature. Renonçons au nombrilisme national. En Europe, jouons collectif: appliquons la méthode communautaire. Elle est exigeante, oui mais elle est efficace, elle a fait ses preuves, et elle est plus crédible que les dérives intergouvernementales. Il faut réhabiliter la méthode communautaire.

L'Europe a perdu de sa crédibilité.

L'Union européenne s'éloigne de ses citoyens. Il faudrait être vraiment sourd et aveugle pour ne pas s'en rendre compte.

L'Union européenne souffre bien souvent d'un déficit de communication et est régulièrement contrainte de devoir mieux expliquer ce qu'est l'Europe.

L'Europe a besoin d'une réforme en profondeur.

Le statu quo ne saurait suffire. Nous devons faire plus. Les gens ont très souvent peur des réformes, qu'ils perçoivent comme une menace, comme une source de risques. Mais ne pas prendre de risques, c'est le plus grand des risques. Nous devons prendre des risques pour rendre l'Europe plus compétitive.

Nous avons, en tant qu'Union européenne, perdu de notre compétitivité au niveau international et mondial.

Nous avons perdu du terrain à cause de notre immobilisme. Nous devons nous battre pour reprendre l'avantage.

On confond souvent compétitivité avec démontage social unilatéral, mais ce n'est pas par ce dernier que l'on parvient à la compétitivité. Pour assurer la compétitivité, il faut adopter une approche pluridimensionnelle. La compétitivité est nécessaire pour faire de l'Union européenne un lieu attrayant où s'établir, tant pour les citoyens que pour les investisseurs.

Il faut également respecter le principe selon lequel l'économie doit être au service de l'homme, et non l'inverse. L'économie doit être au service de l'homme.

Cela suppose que les règles du marché unique ne l'emportent pas sur les règles sociales, qui ne seraient alors que des normes minimales. Le marché unique n'a pas toujours automatiquement la priorité; le social doit également avoir sa place en Europe.

Je suis un fervent partisan de l'économie sociale de marché. «La prospérité pour tous», disait Ludwig Erhardt. Et non pas «la prospérité pour quelques-uns». «La prospérité pour tous», tel doit être le mot d'ordre dans l'économie et dans la politique sociale. La crise fait dire à certains que l'économie sociale de marché aurait échoué. Non, Mesdames et Messieurs, ce n'est pas l'économie sociale de marché qui a

échoué. Ce sont ceux qui, par leur âpreté au gain, par leur cupidité, par une politique de l'argent facile, sont allés à l'encontre des valeurs essentielles de l'économie sociale de marché.

L'économie sociale de marché ne fonctionne que s'il y a un dialogue social. Or le dialogue social a souffert pendant les années de crise. Il doit être relancé au niveau national, mais aussi, et surtout, au niveau européen. Je veux être un président du dialogue social.

Pour éviter les délocalisations, il faut de la croissance - pas des politiques de relance par l'endettement, qui se soldent par des feux de paille et n'ont pas d'effets durables sur le marché de l'emploi. Ce qu'il nous faut, c'est une croissance pérenne, sur plusieurs décennies. Nous avons besoin d'un programme ambitieux en faveur de l'emploi, de la croissance, des investissements et de la compétitivité. Pourquoi? Parce que dans l'Union, il y a beaucoup de gens que nous devons ramener vers l'Europe, réintégrer dans la vie. Les politiques de croissance, les plans de compétitivité, les programmes d'investissement n'ont qu'un seul objectif: ramener les gens au cœur de la société.

On voit actuellement se créer un 29ème État au sein de l'Union européenne. Il s'agit de l'État des «sans-emploi». Un État où les jeunes sont devenus des chômeurs; un État où l'on trouve des exclus, des rejetés, des laissés-pour-compte. Je voudrais que ce 29ème État membre redevienne un État membre normal. C'est pourquoi je propose un ambitieux programme d'investissement. J'entends présenter cet ambitieux programme de croissance, d'investissement, de compétitivité et de création d'emplois d'ici février 2015.

Je souhaiterais qu'au cours des trois prochaines années, nous mobilisions 300 milliards d'euros d'investissements publics, et surtout privés. Nous nous y emploierons, et je serais reconnaissant au Parlement de bien vouloir me soutenir dans cette voie. Ce projet pourra être réalisé au moyen d'une utilisation ciblée des fonds structurels existants, d'une part, et des instruments actuels et futurs de la Banque européenne d'investissement, d'autre part. Il faut des investissements coordonnés dans des projets d'infrastructure, des investissements dans le haut débit et dans les réseaux énergétiques, ainsi que des investissements dans les infrastructures de transport des centres industriels. Il faut réindustrialiser l'Europe. Il faut également des investissements dans le domaine industriel, dans la recherche et le développement et dans les énergies renouvelables. Ces dernières ne sont pas un domaine réservé aux bien-pensants écologistes. Les énergies renouvelables et leur développement sont indispensables pour que l'Europe de demain devienne véritablement un lieu d'implantation, doté d'atouts solides et durables, qui lui permettent de tirer son épingle du jeu face aux autres acteurs mondiaux.

Une Europe qui investit davantage est une Europe qui se prépare un avenir plus prospère et qui crée des emplois. Les investissements sont le meilleur allié des chômeurs. Nous devons, en parallèle, étendre la garantie pour la jeunesse. Je voudrais que nous relevions la limite d'âge de 25 ans à 30 ans. Nous ne pourrions réaliser des investissements ciblés que si nous progressons sur le front de la réduction de la bureaucratie, en particulier en ce qui concerne les PME.

Les PME ne font pas partie du grand capital. Elles travaillent dur et elles créent des emplois. Nous devons faire davantage pour les PME, notamment en prenant toutes les mesures pour supprimer la surréglementation et la bureaucratie excessive. Nous devons appliquer rigoureusement le principe de subsidiarité. Depuis le traité de Maastricht, on débat de la bonne application de ce principe. Mais on l'applique mal. Nos débats mobilisent plus de temps que les efforts que nous déployons pour progresser sur le front de la réduction de la bureaucratie et pour faire en sorte que la Commission européenne - et l'Union européenne - au lieu de s'immiscer dans tous les aspects imaginables de la vie des citoyens, s'occuper des véritables grands problèmes européens. Chaque problème existant en Europe n'a pas vocation à devenir un problème de l'Union européenne. Ce sont les grandes affaires dont nous devons nous occuper.

Tout ceci, Monsieur le Président, doit évidemment se dérouler dans le respect du pacte de stabilité. Nous ne modifierons pas le pacte de stabilité et de croissance dans ses grandes lignes. C'est ce que le Conseil européen a affirmé. Je me tiendrai à ce principe au cours des prochaines années.

La stabilité a été promise lors de l'introduction de la monnaie unique. Cette stabilité n'est pas seulement une exigence de départ, c'est une exigence durable. La stabilité a été promise et l'Europe n'a pas le droit de rompre sa promesse. Je ne la romprai pas.

Mais le Conseil européen a souligné à juste titre que les marges de manœuvre offertes par le pacte de stabilité, tel que révisé en 2005 et en 2011, pouvaient également servir à pleinement exploiter la dimension de croissance du pacte de stabilité et de croissance. C'est d'ailleurs ce que nous avons fait par le passé; et ce que nous continuerons à faire encore davantage à l'avenir. Je tiens à cet égard à souligner que ce que nous avons entrepris et accompli ces dernières années ne doit pas être sous-estimé. J'ai été président de l'Eurogroupe et je suis bien content de ne plus l'être. Ce n'était vraiment pas une sinécure. Je ne suis d'ailleurs pas certain que le mandat que je me propose aujourd'hui de remplir se révèle plus agréable. Mais pendant la crise de l'euro, qui, en réalité, n'était pas une crise de l'euro mais de l'endettement, nous avons dû réparer en plein vol un avion en feu. Cela n'a pas été simple, cela n'a pas toujours correspondu à toutes les règles de l'art de la grande politique, ni respecté les canons d'une esthétique politique sophistiquée, mais nous sommes parvenus à faire en sorte que la zone euro reste entière.

Il y a un peu plus d'un an, des spéculateurs de tous horizons ont misé sur un effondrement de la zone euro. Or elle ne s'est pas effondrée. Sur de nombreuses places financières, on a parié que la Grèce sortirait de la zone euro.

J'ai tout fait, et j'en suis fier, pour que la Grèce, ce peuple talentueux, cette grande nation, reste membre de l'Union économique et monétaire européenne.

Mais nous avons également commis des erreurs. Réparer en vol un avion en feu, ce n'est pas facile; parfois, on s'y brûle les doigts.

Si, à l'avenir, on devait à nouveau en venir à des programmes d'ajustement- quoique je ne pense pas que cela sera nécessaire dans les prochaines années - je voudrais

qu'avant de recourir à un tel programme, une étude d'impact social très minutieuse soit réalisée. J'aimerais, en effet, connaître l'incidence des programmes d'ajustements sur la vie de nos citoyens.

À l'avenir, il ne pourra pas y avoir de programme d'ajustement sans analyse préalable de son impact social.

Je voudrais qu'à chaque fois qu'un programme d'ajustement est envisagé, nous disposions d'un plan B. Un plan B sur lequel se rabattre si les prévisions macroéconomiques ne se réalisent pas. Lorsque la croissance d'un pays est plus faible que celle escomptée par un programme d'ajustement, il faut alors pouvoir ajuster l'ajustement. C'est pourquoi je préconise d'élaborer parallèlement un plan B.

La Troïka est, selon moi, un instrument qui doit être repensé.

Le Parlement a souligné, dans ses rapports à ce sujet, que, telle qu'elle fonctionne actuellement, la Troïka présente un déficit démocratique. Elle manque de légitimité démocratique; il lui manque une dimension parlementaire. Il faut repenser cette Troïka, la rendre plus démocratique, plus parlementaire et plus politique. C'est ce que nous allons faire.

Nous ne pouvons pas dépenser l'argent que nous n'avons pas. Il nous faut remplacer les déficits et les dettes par des idées. Ces idées existent: nous devons tirer un meilleur parti des possibilités offertes par les technologies numériques, qui ne connaissent aucune frontière. Nous devons briser les barrières nationales en matière de réglementation des télécommunications, de droit d'auteur et de protection des données, ainsi qu'en matière de gestion des ondes radio. Nous devons faire tomber ces barrières, ces freins à la croissance. Les frais d'itinérance en Europe doivent disparaître, et ils disparaîtront. Si nous parvenons à mettre en place un véritable marché unique numérique, nous pourrions générer 250 milliards d'euros de croissance supplémentaire dans l'Union. Nous le ferons.

Ainsi qu'il a fréquemment été dit pendant la crise en Ukraine, nous avons besoin d'une Union plus résiliente sur le plan de l'énergie, dotée d'une politique visionnaire en matière de changement climatique. Il nous faut réorganiser la politique énergétique européenne dans le cadre d'une nouvelle Union européenne de l'énergie. Nous devons mettre les ressources en commun, combiner les infrastructures et parler d'une seule voix lors des négociations avec des pays tiers. Nous devons diversifier nos sources d'énergie et réduire la forte dépendance énergétique de plusieurs de nos États membres.

Je veux que l'Union européenne devienne le numéro un mondial des énergies renouvelables. Nous contribuerons de manière significative à accroître l'efficacité énergétique au-delà de l'objectif fixé pour 2020, notamment en ce qui concerne les bâtiments. J'estime que, dans ce domaine, un objectif contraignant de 30 % pour 2030 est le minimum obligatoire si nous voulons que notre politique soit crédible et tournée vers l'avenir. Comment, en effet, pourrions-nous être le leader de l'action en matière de changement climatique si nous manquons de crédibilité sur le plan de l'efficacité énergétique?

Le marché intérieur doit être parachevé. Si nous faisons aboutir ce projet, nous apporterons 200 milliards d'euros supplémentaires de valeur ajoutée à l'économie européenne. Nous nous devons donc de réussir.

Nous devons assortir les nouvelles règles bancaires européennes d'une Union des marchés de capitaux. Pour améliorer le financement de notre économie, nous devrions développer et intégrer davantage ces marchés de capitaux. Cela réduirait les coûts de financement, notamment pour les PME.

La libre circulation des travailleurs a toujours été l'un des piliers centraux du marché intérieur. Je défendrai ce principe.

La libre circulation est une chance, et non une menace. Les règles ne seront pas modifiées. Il appartiendra aux autorités nationales de lutter contre les abus ou les demandes frauduleuses. J'engagerai un réexamen ciblé de la directive relative au détachement des travailleurs et de son application. Nous devons combattre le dumping social et nous le ferons.

Je lutterai contre la fraude et l'évasion fiscales. Je suis favorable à l'adoption, au niveau de l'Union, d'une assiette commune consolidée pour l'impôt sur les sociétés et d'une taxe sur les transactions financières. Nous devons combattre le blanchiment d'argent et nous le ferons.

Pour ce qui est de l'Union économique et monétaire, je voudrais attirer votre attention sur le fait que la crise n'est pas terminée.

La crise n'est pas terminée tant qu'il y a 25 millions hommes et femmes au chômage. La crise sera terminée lorsque le plein emploi aura été restauré. Pour y arriver, nous devons mieux coordonner nos politiques économiques. Nous devons mettre en place une gouvernance économique. Et nous le ferons. Nous devons rester exigeants en ce qui concerne la nécessaire mise en place des réformes structurelles qui, à moyen terme, contribueront à la croissance de l'économie européenne. Si les Etats membres de l'Union économique et monétaire font des efforts particuliers, il faudra que nous réfléchissions à des incitations financières qui accompagneront ce processus. Il faudra, dans ce cadre, réfléchir à la mise en place d'une capacité budgétaire propre pour la zone euro.

Nous devons cesser le ridicule; nous devons cesser de nous faire représenter en tant qu'une des monnaies les plus fortes du globe par autant de représentants qui, très souvent, se contredisent. Je voudrais que l'Union économique et monétaire, et que l'euro, soient représentés par une seule chaise, une seule place, une seule voix dans les institutions de Bretton Woods.

Puisque je parle de Bretton Woods, qui se trouve au milieu des Etats-Unis, je voudrais vous dire un mot au sujet de l'accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Je suis pour la conclusion de cet accord. Je crois que les deux espaces économiques les plus vastes, que les deux plus grandes démocraties de la planète peuvent conjuguer leur force dans l'intérêt à la fois des Américains et des Européens. Ceci dit, l'accord ne sera pas conclu à n'importe quel prix. Nous ne pouvons pas abandonner nos normes en matière de santé. Nous ne pouvons pas

abandonner nos normes sociales. Nous ne pouvons pas abandonner nos exigences en matière de protection des données. Je ne voudrais pas que la protection des données fasse partie de la négociation avec nos amis américains. Et je ne voudrais pas que nous mettions en place des juridictions parallèles et secrètes. Nous sommes des espaces de droit, et aux Etats-Unis comme en Europe, appliquons le droit.

Faisons en sorte que ces négociations soient entourées d'une transparence maximale. Je vous le dis: si nous ne publions pas les documents afférents – je ne parle pas des documents portant sur les stratégies de négociation – cet accord échouera. Il échouera devant les opinions publiques, il échouera devant ce Parlement, il échouera devant nos Parlements nationaux si jamais il devait y avoir un accord mixte. Donc soyons plus transparents car nous n'avons rien à cacher. Ne donnons pas l'impression de cacher quelque chose, travaillons dans la transparence et rendons public les documents afférents.

L'Union européenne est une union de valeurs. Nous sommes crédibles à l'égard du reste du monde si nous sommes exigeants à l'intérieur en matière de valeurs fondamentales. Je nommerai un commissaire qui sera responsable de l'application de la Charte des Droits fondamentaux. Je voudrais que l'UE rejoigne le plus rapidement possible la Convention européenne des Droits de l'homme du Conseil de l'Europe.

La directive anti-discrimination restera sur la table et j'essaierai de convaincre le Conseil de l'adopter le plus rapidement possible, au moins dans ses grandes lignes.

L'immigration légale et l'immigration illégale sont des sujets qui, presque au quotidien, occupent nos concitoyens. Nous avons besoin d'une politique commune en matière d'asile et je la proposerai. Nous devons réfléchir sur l'immigration légale dont l'Europe aura cruellement besoin dans les cinq ans à venir. Faisons aussi bien que les Etats-Unis, que le Canada et que l'Australie. Nous pouvons réussir ce qu'ils réalisent depuis toujours.

Protégeons nos frontières extérieures. Luttons contre les bandes criminelles qui font de l'argent avec le malheur des autres. Aidons ceux qui veulent venir chez nous déjà sur place, avant qu'ils ne prennent le bateau pour traverser la Méditerranée. Et faisons en sorte qu'une meilleure solidarité s'établisse entre le Nord et le Sud de l'Europe. L'immigration illégale, le problème des réfugiés ne sont pas les problèmes de Malte, de Chypre, de l'Italie ou de la Grèce, ce sont les problèmes de l'Europe tout entière.

Au sujet de la politique extérieure, je serai bref. Nous avons besoin d'urgence d'une politique extérieure et de sécurité commune. Je voudrais, et je m'y emploierai, que le ou la haute représentante pour les affaires étrangères ne soit plus freiné(e) par les ministres des affaires étrangères de l'UE. Une politique extérieure commune nécessite aussi de donner à la diplomatie européenne un visage unique à l'étranger.

Le ou la représentante pour les affaires étrangères, dont les tâches sont nombreuses, sera soutenu(e) par les commissaires chargés des autres portefeuilles.

En matière de défense, il ne s'agit pas de faire de l'Union européenne un contre-projet face à l'OTAN. L'UE et l'OTAN doivent travailler de concert et être en phase. Dans le domaine de la défense, nous avons besoin d'une coopération renforcée, comme le prévoit d'ailleurs le traité de Lisbonne. Il faut surtout plus de coopération en matière de marchés publics, au lieu d'être en concurrence pour se procurer ce qui correspond à nos besoins communs.

Au cours des cinq prochaines années, aucun nouveau membre ne viendra rejoindre l'Union européenne. Dans l'état actuel des choses, il est impensable que l'un des pays candidats avec lesquels nous négocions parvienne, d'ici 2019, à remplir jusque dans les derniers détails tous les critères d'adhésion. Mais les négociations vont se poursuivre, et d'autres nations européennes et pays européens ont besoin d'avoir une perspective européenne crédible et sincère. C'est le cas, en particulier, des pays des Balkans occidentaux. Cette région d'Europe a un destin tragique et a véritablement besoin d'une perspective européenne. Sinon, les vieux démons se réveilleront à nouveau.

J'aurais voulu vous parler plus en détail de la nécessaire politique industrielle que nous devons mettre en place en Europe pour faire augmenter la part relative de l'industrie dans le PIB européen jusqu'à une valeur de 20 %. J'aurais voulu vous parler plus en détail de l'Ukraine dont je veux saluer aujourd'hui le peuple et lui dire que nous sommes d'avis que ce peuple est européen et qu'il a sa place en Europe.

J'aurais voulu vous expliquer en détails pourquoi j'estime nécessaire que, dans tous les pays de l'Union européenne, nous mettions en place des salaires sociaux minimaux et des revenus minimaux d'insertion garantis. Nous agissons dans ce sens.

J'aurais voulu vous dire ma conviction qui est que les services d'intérêt général et que les services publics doivent être sauvegardés et ne peuvent pas être à la merci des caprices de l'époque. Défendons le service public en Europe!

J'aurais voulu vous parler de l'Afrique, de cette Afrique si souvent malheureuse et si souvent oubliée. Mais de cette Afrique riche en ressources et notamment riche en ressources humaines. N'oublions pas l'Afrique et faisons en sorte que cesse ce scandale, cette tragédie, ce drame chaque jour répété que toutes les six secondes un homme meurt de faim et que nous perdons 25 000 enfants chaque jour à cause de la faim. Tant que chaque jour, 25 000 enfants mourront de faim, l'Europe n'aura pas terminé ses travaux. L'Europe a la responsabilité de changer cette situation.

Il faudra que nous prenions un nouveau départ, que nous entendions ceux qui nous ont parlé le 25 mai. Mais l'heure n'est pas à la révolution. L'heure n'est pas non plus à la contre-révolution. Si nous voulons que les Européens tombent amoureux une nouvelle fois de leur Europe, disons-leur que nous sommes fiers de l'Europe. Disons-leur que nous sommes fiers de beaucoup de ce que nous avons fait au cours des décennies écoulées.

On dit souvent que la question entre guerre et paix ne se pose plus. Or, le dialogue peu vertueux entre la guerre et la paix reste un sujet européen. Nous venons de découvrir à la périphérie de l'UE que la paix n'est pas un visiteur permanent du continent européen.

Soyons fiers de la génération de nos pères et mères, de la génération de nos grands-parents, qui, de retour des champs de bataille et des camps de concentration ont fait de cette éternelle prière d'après-guerre : « Plus jamais la guerre », un programme politique qui, jusqu'à ce jour, montre ses bénéfices. Nous sommes redevables envers nos pères.

Soyons fiers d'avoir été à même, au cours des années 90, de réussir l'élargissement, d'avoir réconcilié l'histoire et la géographie européenne, d'avoir mis fin à ce funeste décret d'après-guerre qui voulait que l'Europe soit divisée en deux parties pour toujours. Nous avons réuni, sans armes mais avec conviction, la géographie et l'histoire européennes, et je voudrais rendre hommage à ceux qui, en Europe centrale et orientale, un jour ont décidé de prendre l'histoire en mains. De ne plus subir l'histoire, mais de faire l'histoire eux-mêmes. Cessons de parler d'anciens et de nouveaux Etats membres. Il y a des Etats membres, ni nouveaux, ni anciens !

Et soyons fiers d'avoir mis en place la monnaie unique. La monnaie unique ne divise pas l'Europe, la monnaie unique protège l'Europe.

J'ai été ministre des Finances dans mon pays pendant vingt années. Tous les six mois, je devais me rendre à Bruxelles pour assister à des réalignements monétaires. Tous les six mois, j'ai vécu « live and in colour » à quel point le désordre monétaire était dangereux pour l'économie européenne. J'ai vécu de très nombreuses fois la perte de dignité d'un Etat qui, faute d'être resté compétitif, devait dévaluer. J'ai assisté avec amertume à des scènes terribles où ceux qui devaient augmenter la valeur externe de leur monnaie ne voulaient pas le faire de peur de perdre des marchés, et où ceux qui devaient dévaluer n'osaient pas le faire craignant une incursion massive, un retour désordonné de l'inflation.

Si pendant les événements de l'Ukraine, si pendant la crise économique et financière qui nous a frappés et qui a fait de l'Europe l'épicentre d'une bataille mondiale, nous étions toujours dans le système monétaire européen, l'Europe aujourd'hui serait en guerre monétaire. La France contre l'Allemagne, l'Allemagne contre l'Italie, l'Italie contre le Portugal et l'Espagne tous contre tous. L'euro, sa discipline et ses ambitions font en sorte que nous connaissons un ordre monétaire qui nous protège. L'euro protège l'Europe.

Et la Grèce ne voulait pas quitter la zone monétaire. Et nous ne voulions pas que la Grèce quitte la zone monétaire.

Si nous n'avions pas fait ce que nous avons fait au cours des décennies écoulées, si nous n'avions pas fait de l'Europe un continent de paix, si nous n'avions pas réconcilié l'histoire et la géographie européennes, si nous n'avions pas mis en place la monnaie unique et si nous n'avions pas construit en Europe le plus grand marché intérieur au monde, dans quelle situation nous retrouverions-nous aujourd'hui? Nous serions des sans-grades, nous serions désarmés, nous serions affaiblis, nous serions sans arme. Aujourd'hui, grâce au travail et aux convictions de nos prédécesseurs, l'Europe est un continent qui fait en sorte que ceux qui l'habitent puissent vivre en paix et dans un bien-être relatif.

Je ne veux pas d'une Europe qui occupe les gradins de l'histoire. Je ne veux pas d'une Europe qui observe les autres lorsqu'ils font, agissent, avancent. Je voudrais une Europe qui occupe le milieu du terrain, une Europe qui joue en avant, une Europe qui gagne, protège, existe et soit un modèle pour les autres. Pour ce faire, inspirons-nous des principes et des convictions que nous ont légués les grands Européens, qui étaient là alors que nous n'étions encore nulle part. Je veux rendre ici hommage à Jacques Delors, grand Président de la Commission. N'est pas Delors qui veut, mais Delors est mon ami et mon maître, et son œuvre m'inspirera chaque jour. Je veux rendre hommage ici à François Mitterrand, qui a dit que les nationalismes mènent à la guerre. Mitterrand avait raison.

Et je veux rendre hommage à Helmut Kohl qui, fut, de mon vivant, le plus grand Européen que j'ai eu la chance de connaître.

Faisons comme eux: ils avaient de la patience, du courage, de la détermination. Ayons le même courage, la même détermination, la même patience. Ayons ce courage, cette patience, cette détermination qu'imposent les longs trajets et les grandes ambitions.

Nous pouvons faire de grandes choses ensemble, pour l'Europe, pour ses citoyens, pour le monde.

Je vous remercie pour votre attention.

Jean-Claude Juncker
Président élu de la Commission européenne

**Faire bouger l'Europe:
principaux messages du discours
prononcé par le président élu, M. Juncker,
devant le Parlement européen**

Déclaration devant le Parlement européen,
réuni en plénière, avant le vote sur le Collège

Strasbourg, 22 octobre 2014

Faire bouger l'Europe: principaux messages du discours prononcé par le président élu, M. Juncker, devant le Parlement européen

Déclaration devant le Parlement européen, réuni en plénière, avant le vote sur le Collège

Passer à l'action

«De l'Ukraine à la Syrie, en passant par le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord, notre voisinage reste fragile et instable. Les vagues d'immigrants qui se présentent aux frontières extérieures de l'Europe en quête d'un avenir meilleur nous rappellent qu'il nous faut à la fois être solidaires et garantir la sécurité des frontières. Les menaces sanitaires transfrontalières comme l'épidémie d'Ebola ont, c'est compréhensible, instillé une certaine peur chez les citoyens.

Nous ne pouvons faire comme si ces problèmes grandissants n'existaient pas et nous ne le ferons pas. Nous ne pouvons fermer les yeux sur ces problèmes et nous ne le ferons pas. C'est la raison pour laquelle j'affirme avec force que le moment est venu pour l'Europe de passer à l'action. C'est aussi pourquoi je clame haut et fort, devant cette Assemblée, que les problèmes de l'Europe ne peuvent être relégués au second plan.»

Dépasser les mentalités de clocher

«Quand j'ai présenté mon équipe le 10 septembre dernier, je voulais faire la démonstration de ma volonté d'agir vite et de manière efficace. Ma Commission aura une configuration nouvelle, mais ce n'est pas seulement ça, elle fonctionnera aussi différemment. Plus que la simple somme de ses membres, ma Commission sera une vraie équipe. Nous ne travaillerons pas en silos, en clusters ou selon les frontières délimitées par les portefeuilles, nous travaillerons comme un corps politique et collégial. Je veux une Commission politique et exécutive, qui agit pour le bien public, au service des citoyens européens.»

Apaiser les craintes

«Les auditions ont montré que le consensus était large sur l'équipe que j'ai proposée. Toutefois, vous avez également exprimé certaines craintes, durant les auditions et au cours des contacts que vous avez eus avec moi. Je suis prêt à me pencher rapidement sur les questions que vous avez considérées comme pertinentes pour le fonctionnement de la nouvelle Commission.

Je vous ai écoutés attentivement et je vais expliquer brièvement la manière dont je souhaite apaiser vos craintes sur plusieurs questions.

1. Une nouvelle commissaire slovène, Mme Violeta Bulc, a passé son audition en un temps record. Cela a été possible grâce à la redistribution rapide des portefeuilles. Violeta sera chargée des **transports**, tandis que M. Maroš Šefčovič, membre expérimenté de la Commission sortante, sera vice-président chargé de l'**union de l'énergie**.

2. J'ai décidé d'élargir les compétences de Frans Timmermans pour y inclure la responsabilité horizontale du **développement durable**. Vous le savez, le développement durable est un principe consacré par les traités de l'UE (article 3 du TUE) et qui doit donc être pris en compte par toutes les institutions dans leurs actions et leurs politiques. Il est également inscrit dans la Charte des droits fondamentaux de l'UE, dont Frans a la responsabilité horizontale. Les questions relatives à la durabilité et à l'environnement sont importantes pour nos citoyens. Nous possédons les outils pour y répondre dans la nouvelle Commission. En effet, celle-ci dispose de portefeuilles puissants en matière d'environnement, dotés de budgets et de pouvoirs réglementaires importants.

3. Les **médicaments et produits pharmaceutiques** resteront de la responsabilité de la direction générale de la santé car je pense, comme vous, que les médicaments ne sont pas des biens comme les autres. La politique en la matière sera conjointement du ressort de M. Vytenis Andriukaitis et de Mme Elżbieta Bieńkowska, qui a démontré ses talents incroyables lors de son audition.

4. La **politique spatiale** peut contribuer grandement à la poursuite du développement d'une base industrielle forte en Europe, qui constitue l'une des priorités de ma Commission. C'est la raison pour laquelle j'ai décidé qu'elle resterait l'apanage de la direction générale du marché intérieur et de l'industrie, sous la responsabilité de la très compétente Elżbieta Bieńkowska.

5. Enfin, j'ai décidé de confier la **citoyenneté** à M. Dimitris Avramopoulos, le commissaire chargé de la migration et des affaires intérieures - domaines qui tiennent très à cœur aux citoyens européens -, qui travaillera sur ce dossier en étroite collaboration avec la commissaire en charge de la justice et des consommateurs, Mme Vera Jourova. Je souhaite, dans le même temps, réitérer ma confiance en Tibor Navracsics, qui a brillamment passé son audition et a fait preuve d'un engagement européen fort, raison pour laquelle vous avez jugé qu'il était qualifié pour le poste de commissaire.»

Différends entre investisseurs et États

J'ai pris note des intenses débats autour de la question du règlement des différends entre investisseurs et États qui ont lieu dans le cadre des négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement. Permettez-moi de réaffirmer clairement ma position sur le sujet, telle que je l'avais déjà exposée dans cette même enceinte le 15 juillet dernier et que vous retrouverez dans mes orientations politiques: ma Commission n'acceptera pas que la compétence des tribunaux des États membres de l'UE soit limitée par des régimes spéciaux applicables aux litiges entre investisseurs et États. L'État de droit et le principe de l'égalité devant la loi doivent s'appliquer aussi dans ce contexte.

Le mandat de négociation prévoit un certain nombre de conditions qui doivent être respectées par ce type de régimes, ainsi qu'une évaluation de la relation avec les tribunaux nationaux. Il n'y a donc aucune obligation à cet égard: le mandat laisse la question ouverte et nous sert de guide.

Je pensais que mon engagement sur ce point était très clair, mais je me réjouis de pouvoir le clarifier et le réitérer ici, aujourd'hui, à la demande d'un certain nombre d'entre vous: l'accord que ma Commission soumettra en dernière instance à

l'approbation de cette chambre ne comportera aucun élément de nature à limiter l'accès des parties aux juridictions nationales ou qui permettrait à des juridictions secrètes d'avoir le dernier mot dans des différends opposant investisseurs et États.

J'ai demandé à Frans Timmermans, en sa qualité de premier vice-président chargé de l'État de droit et de la Charte des droits fondamentaux, de me conseiller sur le sujet. **Il n'y aura aucune clause sur les différends entre investisseurs et États dans le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement si Frans ne le soutient pas aussi.**

Je suis convaincu qu'avec votre appui nous pouvons négocier avec les États-Unis un accord commercial ambitieux dans ce sens, un accord qui respecte pleinement les intérêts européens et l'État de droit.

Comblent le déficit d'investissement

«J'aimerais clarifier un point: ma Commission, à l'instar de toutes celles qui l'ont précédée, traitera les États membres sur un pied d'égalité. Et nous serons intraitables si la situation l'exige. **L'heure est venue d'engager des pourparlers afin de parvenir à une vaste et véritable entente, au sein de laquelle une large coalition de pays et les principaux partis politiques travailleront de concert à l'élaboration d'une structure à trois piliers: réformes structurelles, crédibilité budgétaire et investissements.**

La réponse aux défis économiques du moment ne saurait suivre une approche allant du sommet vers la base. Je ne crois pas aux miracles: il n'existe à Bruxelles ni missile à tête chercheuse qu'il suffirait d'activer ni bouton «croissance» sur lequel il suffirait d'appuyer. Réformes structurelles, crédibilité budgétaire et investissements au niveau national et européen doivent aller de pair.»

«L'investissement dans l'Union a chuté de près de 500 milliards d'euros depuis son niveau record de 2007, soit une baisse de 20 %. **Nous faisons face actuellement à un déficit d'investissement que nous devons nous efforcer de combler.**

L'Europe peut contribuer à cet effort. Vous n'êtes pas sans savoir que j'entends présenter un ambitieux train de mesures doté d'un budget de 300 milliards d'euros en faveur d'investissements destinés à relancer l'emploi, la croissance et la compétitivité.

Je ne vous décrirai pas ici par le menu le contenu de ce train de mesures. Comment le pourrais-je, d'ailleurs, lorsque les membres de ma nouvelle équipe ne se sont pas encore rencontrés pour en discuter?

Je vous demanderai juste de me faire suffisamment confiance. Vous avez ma parole que les membres de ma Commission et moi-même nous attellerons jour et nuit à cette tâche dès notre entrée en fonction.

Si vous nous apportez votre soutien aujourd'hui, nous vous soumettrons ce train de mesures d'ici Noël. Cela n'est pas une promesse, c'est une affirmation.»

Premières initiatives législatives de la Commission Juncker

«Chaque jour qui passe voit l'Europe perdre du terrain, **faute d'exploiter le formidable potentiel de son immense marché unique du numérique.** Des emplois ne sont pas créés, alors qu'ils devraient l'être. Les idées sont inscrites dans

l'ADN de l'économie européenne! Or, leur concrétisation n'est pas à la hauteur de ce qu'elle pourrait être. Il nous appartient d'améliorer la situation à cet égard.»

«Dans le monde de demain, qui sera soumis à une compétition grandissante, l'Europe ne pourra prospérer que si nous **parvenons à faire l'union de l'énergie.**

Dans la perspective des discussions qui seront engagées sur ce thème dans les jours à venir, je fais appel aux États membres pour trouver un accord au sein du Conseil européen afin d'aller à Paris avec un mandat clair. Si nous souhaitons progresser, il importe que nous marchions tous ensemble dans la même direction.»

Conclusion

«À l'heure où les citoyens perdent la foi dans nos institutions, où les extrémistes de gauche et de droite nous mettent l'épée dans les reins et où nos concurrents prennent des libertés à notre endroit, il est temps de donner un souffle nouveau au projet européen.

D'immenses défis nous attendent. À nous de leur donner forme. Si nous voulons jouer un rôle à l'avenir, c'est dès maintenant qu'il nous faut le jouer. Il nous appartient de faire en sorte que le modèle social européen ressorte clairement de chacune de nos actions, car l'Europe est le bouclier commun à tous ceux qui ont la chance d'appartenir à ce magnifique continent.

Face à vous, dans cette enceinte qui est le phare de la démocratie européenne, **je vous demande solennellement de remettre l'Europe en marche.**»

Passer à l'action

Déclaration devant le Parlement européen, réuni en plénière, avant le vote sur le Collège

Strasbourg, 22 octobre 2014

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés,

Dans un discours que j'ai eu l'honneur de vous présenter en date du 15 juillet, je vous ai présenté les orientations générales et droits dont dispose le Président désigné de la Commission sur la base du traité.

Ce ne fut pas un exercice de style: ce fut un exposé de programmes, un exposé de projets, un exposé de contenus, un exposé d'ambitions.

Les commissaires qui formeront, si vous l'investissez, mon Collège, sont tenus à ces orientations générales. Je ne demande pas aux commissaires une obéissance aveugle. Comme je l'ai dit à Bruxelles, lorsque j'ai présenté le Collège: à mon âge, on ne commence pas une carrière de dictateur. Je voudrais que les commissaires se sentent libres. On a demandé au Président désigné de la Commission de tout faire pour composer un Collège politique, alors respectez le fait que les commissaires aient des opinions politiques et alimentent, par leurs réflexions, les débats au sein de la Commission. J'ai été élu Président de la Commission sur la base d'un programme qui me lie au Parlement européen. J'ai un contrat avec vous, Monsieur le Président, et avec le Parlement européen, et je compte respecter les termes du contrat que j'ai exposés devant vous durant l'été de l'année en cours.

La Commission qui prendra ses fonctions, si vous en êtes d'accord, au 1^{er} novembre, succédera à celle de José Manuel Barroso, qui fut Président de l'institution pendant dix années. Je voudrais rendre ici hommage à José Manuel Barroso qui fut Président pendant une époque, à vrai dire, difficile. La Commission Barroso a dû gérer la crise économique et financière et ses conséquences. La Commission Barroso a su intégrer dans les multiples dispositifs communautaires, treize nouveaux États membres. Je considère que José Manuel Barroso a fait un bon travail et que, très souvent, il fut critiqué d'une façon qui, parfois, m'apparaissait comme étant pénible. Monsieur Barroso a bien mérité de l'Europe et je voudrais le remercier pour l'extraordinaire travail qu'il a accompli.

En juillet, je vous avais promis de composer une Commission politique; je vous avais dit que la prochaine Commission serait politique, et qu'elle serait très politique; ce fut comme un souhait œcuménique que beaucoup d'entre vous ont exprimé. La Commission n'est pas un attroupement de hauts fonctionnaires anonymes. Les directeurs généraux, tous compétents, doivent obéir aux commissaires, et non l'inverse.

Donc, j'ai tout fait pour avoir des «poids lourds» désignés membres de la Commission par les gouvernements et par le Président désigné.

Les hommes et les femmes qui composeront mon Collège ont exercé des fonctions importantes dans leurs pays respectifs, des fonctions de haute responsabilité. La Commission se composera de quatre anciens Premiers ministres, de dix-neuf anciens ministres, de trois anciens ministres des Affaires étrangères, de plusieurs anciens ministres des Finances, de sept commissaires sortants et de huit commissaires ayant été membres du Parlement européen. Cela traduit le fait que la Commission se doit d'être très politique.

Je vous avais promis une Commission plus politique: sa composition dénote qu'elle sera plus politique que celles qui l'ont précédée. Je vous avais promis en juillet une Commission plus efficace, là encore, souhait partagé par la plupart de ceux qui forment cette assemblée. J'ai choisi de réorganiser l'architecture de la Commission. J'ai fait le choix de nommer, chose qui ne s'était pas faite auparavant, un premier vice-président en la personne de Frans Timmermans, que je voudrais saluer tout particulièrement ce matin.

J'ai fait ce choix parce que je le connais depuis des siècles; j'ai fait ce choix, aussi pour apporter à la Commission l'équilibre politique que la désignation des différents commissaires n'a qu'insuffisamment imposé; j'ai lu, dans la plupart des journaux européens, que Frans Timmermans sera ma main droite: j'espère que de temps à autre, il sera aussi ma main gauche, mais cela sera difficile.

J'ai nommé plusieurs vice-présidents. J'ai nommé vice-présidente, puisque le traité le prévoit, la haute représentante; j'ai aussi eu l'intention de nommer la commissaire aux affaires budgétaires vice-présidente, puisque l'élaboration et l'exécution du budget sont en fait horizontaux par nature; puis, j'avais l'idée de demander aux anciens Premiers ministres d'exercer les fonctions coordinatrices au sein du Collège. Les Premiers ministres sont habitués à ce difficile métier de coordonner les travaux des autres. Parfois, ils réussissent, parfois ils ne réussissent pas, mais ils savent de quoi il s'agit lorsqu'il s'agit de coordonner. Donc, j'ai demandé à ceux qui furent Premiers ministres d'être vice-présidents de la Commission. J'ai décidé de charger Frans Timmermans de l'application du principe de subsidiarité, la dérégulation, comme on dit en français; c'est une affaire importante. Nous avons dit, et nous avons promis aux électeurs et aux citoyens européens de faire de l'Europe une machine, une instance, une ambition, une fabrique, qui s'occuperait des grands problèmes et qui déléguerait les petits sujets qui trouvent mieux réponse dans les pays membres respectifs et au niveau des collectivités locales. Monsieur Timmermans veillera au principe du «mieux légiférer». Lourd travail, qui concernera tous les commissaires, puisque tous les commissaires doivent participer à cet effort de redressement de l'Union européenne, de ses réflexes et comportements politiques. J'ai décidé de charger Frans Timmermans, également, du développement durable: ambition importante, projet qui porte loin, souci qu'il faut avoir au quotidien. Je ne pouvais pas suivre en ses propositions, votre commission de l'environnement qui voulait que la compétence «développement durable» soit attribuée au vice-président en charge de la croissance et des investissements: j'ai choisi de demander à Frans Timmermans de prendre soin de cet aspect particulièrement important de notre action collective, parce que la charte des droits fondamentaux, observation de

laquelle dépendra une bonne partie du travail de Monsieur Timmermans, prévoit déjà le respect du développement durable, tout comme l'article 3 du traité le prescrit.

Les vice-présidents que j'ai choisis seront en charge des priorités de la Commission que je vous avais exposées en juillet de cette année. Un vice-président sera en charge de l'Union de l'énergie, dans toutes ses dimensions, y compris les énergies renouvelables et alternatives. Un vice-président sera en charge de la croissance et de l'investissement; un vice-président sera en charge du marché numérique européen; et un vice-président sera en charge de l'euro et du dialogue social. Ce ne sont pas de petits chefs, qui instruiraient les autres commissaires. Les commissaires de la Commission sont égaux en droits: ce sont des vice-présidences de projets, des coordinateurs, des animateurs, des rassembleurs, des organisateurs d'idées et d'initiatives. J'ai noté, pendant les auditions parlementaires et dans la partie vertueuse de l'opinion publique publiée, beaucoup de doutes et beaucoup d'interrogations au sujet de ces animaux inconnus que sont des vice-présidents coordinateurs des travaux de la Commission. J'ai été surpris de devoir lire cela. Tout le monde m'avait dit que la Commission devait fonctionner de manière plus efficace. Tout le monde, ou presque s'était plaint du fait que le Collège était composé de 28 commissaires, soit un commissaire par pays: ils sont trop nombreux. J'avais le choix entre une organisation architecturale revue ou un morcellement des compétences, de façon à ce que je puisse les distribuer parmi 28 commissaires. Alors, la question est simple: soit vous voulez 28 commissaires, travaillant chacun dans leur coin, se vautrant dans l'esprit de clocher, s'occupant de petites compétences, qui verraient le jour après avoir morcelé et mis en pièces les compétences qui sont celles de la Commission, soit des commissaires évoluant sous l'égide amicale de vice-présidents qui coordonneront leurs travaux. Si vous vouliez une Commission comme elle fut, vous auriez dû me le dire. Mais si vous voulez une Commission plus efficace, une Commission qui prenne soin des grandes ambitions de l'Europe, qui les organise, qui les structure, alors, il n'y a pas d'autre choix que de charger un certain nombre de vice-présidents de la mise en application de grandes priorités politiques de la commission.

Je vais vous donner deux exemples: il y a un vice-président à l'euro et au dialogue social et il y a un commissaire aux affaires économiques, financières et fiscales, et un autre commissaire aux affaires sociales. Puis, il y a le semestre européen. Il est évident que le vice-président en charge, doit coordonner les initiatives de la commissaire aux affaires sociales et du commissaire aux affaires économiques et financières. Le semestre européen n'est pas un semestre économique et financier. Le semestre européen, les recommandations par pays qu'émettra la Commission doivent, nécessairement prendre en considération les aspects sociaux de la construction économique et monétaire de l'Europe.

Il y a tout un débat autour du «Triple A». Tout le monde aime le «Triple A». En fait, au sein de la zone euro, il reste deux pays auxquels le «Triple A» a été conféré; l'Allemagne et le Luxembourg. L'Allemagne a de bonnes chances de le garder et pour le Luxembourg, cela reste à voir. Mais je voudrais que l'Union européenne retrouve et se dote d'un autre «Triple A». Moi, je voudrais que l'Europe ait le «Triple A» social: le «Triple A» social est aussi important que le «Triple A» économique et financier.

Nous avons désigné un vice-président à la croissance et à l'investissement. Il coordonnera l'action de tous les commissaires qui contribueront à la politique de croissance et d'investissement; la commissaire aux transports, le commissaire à l'économie numérique, encore une fois le commissaire aux affaires économiques et financières et fiscales, la commissaire chargée des affaires sociales et de l'emploi, le commissaire chargé de l'union des marchés, la commissaire chargée du marché intérieur et ainsi de suite.

Si nous voulons présenter aux Européens, et donc d'abord au Parlement, un paquet d'investissement ambitieux, il faudra que quelqu'un l'organise. Et comme il y a plusieurs compétences qui doivent être fusionnées, comme il y a plusieurs commissaires qui doivent faire confluer vers le centre, leurs différentes politiques, il est évident qu'un Vice-président devra coordonner les travaux. Je veux mettre fin aux «silos», je veux mettre fin à ce mode de gouvernance qui veut que chaque commissaire travaille dans son coin; je veux mettre fin à la mentalité de clocher que l'on peut distinguer bien souvent en observant les travaux de la Commission.

J'attire votre attention sur un aspect que pratiquement aucun commentateur n'a relevé: le grand perdant de cette nouvelle architecture, c'est moi... Pour la simple raison que j'ai délégué une bonne partie de mes prérogatives présidentielles aux vice-présidents. On ne peut pas mettre en place des vice-présidences de projets si le Président continue à évoluer à la tête de la Commission comme tel fut le cas jusqu'à présent. Mais je voudrais dire ici que pour qu'un point soit mis à l'ordre du jour de la Commission, je veux d'abord avoir l'agrément et l'accord du vice-président en charge de la coordination. Mais celui, je voudrais le dire sans menace, qui délègue ses prérogatives, peut, s'il le faut, aussi les reprendre. Pour le reste, les vice-présidents sont en charge des travaux qui, jusqu'à présent, furent la prérogative du Président de la Commission.

Je vous avais promis, en juillet, de veiller à ce que la nouvelle Commission se compose d'un nombre suffisant de femmes: nous avons neuf commissaires féminines, soit le même nombre que celui qui caractérisa la commission Barroso. J'ai dû lutter pour voir les gouvernements nationaux me proposer neuf membres féminins. Fin juillet, deux semaines après vous avoir parlé, nous avons trois femmes désignées par les gouvernements: j'ai dû convaincre bon nombre de gouvernements d'envoyer une commissaire femme, et j'ai dû récuser beaucoup de candidats masculins: je ne vous dirai pas lesquels parce que je ne voudrais pas mettre dans l'embarras les Premiers ministres que j'ai réussi à convaincre de proposer une femme commissaire. Mais à vrai dire, neuf femmes sur 28 commissaires, cela reste ridicule.

Alors, comme nous faisons tous partie, en principe, de partis politiques nationaux, comme en principe, nous tous, nous connaissons nos Premiers ministres, commencez dès demain matin à sensibiliser les gouvernements nationaux à cette question. Et je suis un peu gêné de devoir vous dire cela, parce que le Luxembourg n'a pas désigné une femme. Il le fera sans doute la prochaine fois, puisque Mme Reding fut commissaire pendant quinze années.

Je vous avais dit, mes chers amis, lors du débat que nous avons eu en juillet, que j'allais écouter attentivement les auditions. Comment ne pas écouter des auditions?

J'ai suivi avec un intérêt, je dois dire, variable, les auditions parlementaires, 29 au total. Je vous avais dit en juillet que la Commission n'est pas le secrétaire général du Conseil européen ni du Conseil des ministres et que je ne serais pas le valet du Parlement européen. J'ai aussi écouté ce que vous avez dit et j'ai cru bon de tirer un certain nombre de conséquences des auditions qui se sont déroulées sous nos yeux. La commissaire proposée par la Slovénie a dû être remplacée par une autre commissaire slovène et j'ai décidé de lui attribuer le portefeuille important des transports. Comme je ne voulais pas remettre en cause l'architecture de base de la Commission, j'ai choisi de nommer Monsieur Šešćovič en charge de l'Union de l'énergie puisqu'au cours des années écoulées, il fut déjà vice-président et a donc une idée de ce que peut représenter le travail de coordination que je lui demande d'effectuer. Je vous ai déjà dit que j'ai proposé à mon ami Frans Timmermans d'enrichir son portefeuille par toutes les politiques liées au développement durable. J'ai écouté avec beaucoup d'attention tous ceux qui se sont plaints du fait que j'avais désaffecté les compétences en matière de médicaments et des produits pharmaceutiques en les faisant passer du portefeuille du commissaire à la santé vers celui en charge du marché intérieur. Je n'avais pas l'idée – et ceux qui me connaissent le savent pertinemment – que les médicaments, les produits de santé et l'activité médicale elle-même, seraient une marchandise comme une autre: la santé n'est pas une marchandise. Et donc, sensible à l'appel qui me fut lancé de remettre de l'ordre dans cette distribution des compétences, - ce fut un souhait exprimé durant les auditions parlementaires, ce fut un souhait largement repris par une bonne partie des professions médicales – j'ai décidé de réaffecter ces compétences au commissaire à la santé.

La politique de l'espace, à mes yeux, est un domaine prometteur. Il m'a semblé plus adéquat de charger des politiques de l'espace la commissaire en charge du marché intérieur, comme tel fut le cas lors des compositions des Commissions précédentes. La citoyenneté, oui, j'ai suivi vos débats sur cette question et j'ai été sensible à un certain nombre de remarques qui traduisent un malaise et j'ai donc choisi d'attribuer le dossier de la citoyenneté au commissaire en charge de la migration et des affaires intérieures, compétence à partager évidemment avec la commissaire à la justice. J'ai ajouté au dossier de Monsieur Navracsics, les sports.

Enfin, Monsieur le Président, j'ai pris note des débats intenses autour de la question du règlement des différends entre investisseurs et États qui ont lieu dans le cadre des négociations du partenariat transatlantique de commerce et d'investissement. Permettez-moi de réaffirmer clairement ma position sur le sujet, telle que je l'avais déjà exposée dans cette même enceinte le 15 juillet dernier et que vous retrouverez dans mes orientations politiques: je n'accepterai pas que la compétence des tribunaux des États membres de l'UE soit limitée par des régimes spéciaux applicables aux litiges entre investisseurs et États. L'État de droit et le principe de l'égalité devant la loi doivent s'appliquer aussi dans ce contexte. Le mandat de négociation prévoit un certain nombre de conditions qui doivent être respectées par ce type de régimes, ainsi qu'une évaluation de la relation avec les tribunaux nationaux. Il n'y a donc aucune obligation à cet égard: le mandat laisse la question ouverte et nous sert de guide. Je pensais que mon engagement sur ce point était très clair, mais je me réjouis de pouvoir le clarifier et le réitérer ici, aujourd'hui, à la demande d'un certain nombre d'entre vous: l'accord que ma Commission soumettra en dernière instance à l'approbation de cette Chambre ne prévoira rien qui soit

susceptible de limiter l'accès des parties aux juridictions nationales ou qui permettrait à des juridictions secrètes d'avoir le dernier mot dans des différends opposant investisseurs et États.

J'ai demandé une nouvelle fois à Frans Timmermans, en sa qualité de premier vice-président chargé de l'État de droit et de la Charte des droits fondamentaux, de me conseiller sur le sujet. Il n'y aura aucune clause sur les différends entre investisseurs et États dans le partenariat transatlantique de commerce et d'investissement si Frans y est également opposé. Je suis convaincu qu'avec votre appui nous pouvons négocier avec les États-Unis un accord commercial ambitieux dans ce sens, un accord qui respecte pleinement les intérêts européens et l'État de droit. Je suis un partisan convaincu de la conclusion d'un accord commercial avec les États-Unis, mais j'ai promis à ce Parlement durant ma campagne que je serai attentif au respect des règles européennes. Il nous faut négocier avec les Américains. Frans pilotera les négociations jusqu'à leur terme, mais je voulais être aussi clair que possible sur ce point particulier.

Monsieur le Président, je m'exprime maintenant dans la langue du champion du monde, chez qui une méforme est toutefois perceptible en ce moment.

Le Président estime que cette baisse de régime est temporaire. Même les Allemands doivent pouvoir s'habituer au fait que leur état de faiblesse pourrait avoir un caractère durable.

Je souhaiterais donner quelques explications supplémentaires au sujet de certaines questions qui ont particulièrement agité les esprits la semaine dernière.

J'avais promis, au mois de juillet, de présenter un train de mesures doté d'un budget de 300 milliards d'euros en faveur de certains investissements. Les investissements sont d'un intérêt vital pour l'économie européenne et pour les personnes qui vivent et travaillent en Europe. L'Europe connaît actuellement un très net recul des investissements, qui se chiffre en moyenne à plus de 20 %, en comparaison directe avec l'année 2007, antérieure à la crise. Au Portugal et en Grèce, le fléchissement des investissements s'élève respectivement à 36 % et 64 %. Des économies dans lesquelles on n'investit pas ne peuvent pas se développer. Et des économies qui ne se développent pas ne peuvent pas garantir l'emploi. Ce programme d'investissements me tient beaucoup à cœur. J'aimerais dire ici très clairement que toutes les tentatives visant à me détourner de ce projet, qui n'ont pas manqué de fleurir depuis, sont vouées à l'échec: je présenterai ce programme d'investissements.

Il n'est pas question de financer ce programme d'investissements par de nouvelles dettes. Nous devons veiller à stimuler les investissements privés par un apport intelligent de fonds publics. L'économie doit savoir qu'elle aussi a un rôle à remplir dans la société. La lutte contre le chômage n'incombe pas aux seuls États. L'économie a elle aussi sa part de responsabilité. J'invite donc l'économie européenne à contribuer aux efforts ayant pour but de parvenir à une amélioration de la situation sur les marchés européens du travail et à la réalisation du flux d'investissements dont nous avons besoin de toute urgence pour aller de l'avant.

Contrairement à ce qui avait été prévu initialement, je ne présenterai pas ce programme d'investissements au cours des trois premiers mois de mon mandat. Cependant, le vice-président compétent, M. Jyrki Katainen, et moi-même le soumettrons encore avant Noël. Le temps presse et il importe de faire le nécessaire dans les plus brefs délais.

Ce programme d'investissements ne sera pas un plan de relance économique du type de ceux que certains États membres ont tenté de mettre en place dans les années soixante-dix. Les plans de relance sont des feux de paille. Ce dont nous avons besoin, ce sont des investissements ciblés qui débouchent, à moyen terme, sur une croissance accrue: des investissements qui renforcent la vigueur de l'économie européenne. Il ne s'agit pas simplement de manipuler de l'argent pour donner l'impression de faire quelque chose. Il s'agit de mobiliser des capitaux pour pouvoir, conjointement avec le secteur privé, renforcer à moyen terme les facteurs de croissance et le potentiel de croissance de l'Union européenne. Si je dis ceci, c'est notamment car la tâche principale qui nous attend est la lutte contre le chômage. Et la lutte contre le chômage des jeunes qui atteint, dans de nombreux États membres, des taux scandaleusement élevés, nécessite, pas uniquement mais avant tout, le soutien de l'économie privée.

Dans le cadre de cet effort global, il nous faudra bien entendu également nous atteler à la stratégie numérique pour l'Europe et au marché unique numérique. C'est mon collègue Günther Oettinger qui s'occupera de cette matière importante. Les investissements qui doivent être effectués dans ce domaine se traduiront à eux seuls, dans les années à venir, par une progression de la croissance avoisinant 250 milliards d'euros. Nous mènerons ce projet à bien.

Au cours de ces derniers mois, le pacte de stabilité a été cité et critiqué à de multiples reprises. En revanche, rares sont ceux à s'être véritablement penchés sur la question. Sur ce point également, je voudrais être clair. Je m'en tiens – et la Commission européenne dans son ensemble s'en tient – à ce que le Conseil européen du 27 juin a déclaré à ce sujet: on ne change pas les règles. Au mois de juin, les 28 gouvernements étaient tous d'accord, sans exception, pour ne pas toucher au corpus de règles. Celui-ci sera toutefois bel et bien appliqué avec la souplesse certaine que les dispositions correspondantes des traités et d'autres textes juridiques prévoient. Nous allons faire ce que le Conseil européen nous a invités à faire; notre action sera conforme à ce que j'ai déjà déclaré devant cette assemblée le 15 juillet: les maîtres-mots seront discipline budgétaire, flexibilité et réformes structurelles. Sans des réformes structurelles propres à engendrer une relance durable de l'économie européenne et des marchés européens du travail, il ne peut y avoir de flexibilité.

D'un autre côté, je souhaiterais inviter certains collègues à se départir de l'idée que seules une austérité maximale et une modération extrême des dépenses entraînent automatiquement une relance des facteurs de croissance et une dynamisation des marchés du travail. *A contrario*, des déficits et des niveaux d'endettement élevés ne génèrent pas non plus automatiquement de la croissance. S'il était vrai que des déficits et des niveaux d'endettement élevés stimulent la croissance, l'Europe devrait croître comme jamais dans son histoire, car nous n'avons encore jamais eu à répondre d'autant de dettes qu'aujourd'hui. Cependant, il est tout aussi faux de croire

que l'assainissement budgétaire peut à lui seul – sans la flexibilité et les réformes structurelles nécessaires – être un moteur de croissance. Nous avons donc besoin des deux éléments – de la discipline budgétaire et une politique axée sur la croissance, couplée à des investissements – pour pouvoir évoluer dans l'avenir au rythme requis.

Finalement, j'ai observé, Mesdames et Messieurs, que beaucoup d'interrogations sont nées autour de ce que j'ai dit en juillet en matière d'élargissement. J'ai nommé un commissaire à la politique de voisinage et aux négociations d'adhésion. Un certain nombre de vos commissions ont proposé de renommer ce portefeuille en le nommant «commissaire au voisinage et à l'élargissement». J'ai choisi, après un débat méticuleux, d'abord avec moi-même, puis avec un certain nombre de mes amis, de nommer ce portefeuille «commissaire aux négociations d'élargissement». Moi, je ne veux pas tromper les gens, ni les peuples: ne donnez pas l'impression à ceux qui sont pays candidats qu'ils pourraient devenir membres de l'Union européenne au cours des cinq années à venir. Il n'y aura pas de nouveaux membres durant le mandat de cette Commission: ce n'est strictement pas faisable.

Alors, ne racontons pas d'histoires. Ne faisons pas croire à ceux qui attendent l'adhésion que celle-ci pourrait intervenir au cours des cinq années à venir. Bien évidemment, les négociations d'élargissement continueront avec le même élan, avec la même verve, avec le même engagement que tel fut le cas jusqu'à présent. Et je voudrais saluer les pays candidats à l'adhésion à l'Union européenne en leur disant que, oui, les négociations seront accélérées s'il le faut, mais il n'est pas réaliste de considérer qu'elles pourraient être menées à bon port d'ici 2019.

Enfin, il y a un autre problème qui me tracasse et qui vous tracasse, et qui est scandaleux: ce sont les factures non payées de l'Union européenne.

C'est un vieux problème. Monsieur Verhofstadt, avec qui j'ai été ministre du budget, déjà, à l'époque, au Conseil du budget, nous avons découvert les factures non payées: l'Union européenne, pour être crédible, ne peut pas être un mauvais payeur. L'Union européenne doit honorer ses engagements.

Voilà, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les députés, les quelques éclaircissements que je voulais apporter à nos débats et à vos interrogations qui furent multiples.

Nous évoluons dans un contexte international qui nous montre, jour après jour, que nous vivons dans un monde de plus en plus dangereux. Le mouvement que l'on appelle l'État islamique est l'ennemi des valeurs européennes: nous ne pouvons pas accepter de tels agissements.

La crise d'Ebola demande une réaction forte, rapide, organisée et concentrée de l'Union européenne: je n'ai pas l'impression que nous ayons été à la hauteur quand il s'est agi de lutter contre cette épidémie.

Je constate, avec une énorme tristesse, que tant que le phénomène frappait le seul continent africain, nous n'avons rien fait. Le jour où l'épidémie est arrivée en Europe,

nous nous sommes mis en mouvement: il aurait fallu nous mettre en mouvement auparavant.

Les problèmes liés à la migration illégale restent entiers. J'ai demandé à l'ancien ministre des affaires étrangères de la Grèce et à l'ancien ministre grec de la défense de prendre en charge ce dossier, tout comme j'ai demandé au commissaire chypriote en charge de l'aide humanitaire de se rendre le plus rapidement possible en Afrique pour marquer la présence sur place de la Commission européenne. Les problèmes liés à la migration illégale et à la migration légale seront traités comme de véritables priorités par la Commission qui, j'espère, entrera en fonction au 1^{er} novembre.

Je redis ce que j'ai déjà dit en juillet: je voudrais que nous redécouvriions les vertus de la méthode communautaire. Je voudrais que cette Commission et ce Parlement se fassent les chantres, les artisans et les architectes d'une redécouverte de la méthode communautaire.

La méthode intergouvernementale, dans l'urgence et sur le moment, a ses vertus, mais je crois au triangle vertueux entre le Parlement, le Conseil et la Commission et je voudrais que nous redécouvriions cette méthode.

Je vous ai dit que nous nous sentons liés par un contrat élaboré pour une durée de cinq années avec votre Parlement. La première instance de référence de la nouvelle Commission sera le Parlement. Le Parlement qui a fait en sorte que les conséquences normales, naturelles, du scrutin du 27 mai, de l'expression du suffrage universel, soient tirées.

Je concède que, parmi nous, il y a ceux qui n'étaient pas en faveur de voir les partis politiques présenter des têtes de liste. Cela fut fait et je vous le dis aujourd'hui, je le dis surtout à ceux qui n'ont pas aimé ce processus: vous ne reviendrez pas là-dessus.

En 2019, la campagne électorale européenne sera une véritable campagne paneuropéenne et tout le monde saura, avant de se rendre aux urnes... La démocratie est aussi européenne, elle est continentale et, en devenant plus démocratique, l'Europe n'enlève rien à l'importance des États et à l'importance des nations... Des nations qui, je le répète, ne sont pas des inventions provisoires de l'histoire: elles sont faites pour durer et l'Europe doit respecter les nations et les États membres. On ne construit pas l'Europe contre les nations, qui ont leurs traditions, leurs vertus, leurs richesses, leurs raisons d'être. On ne construit pas l'Europe contre les États membres, mais avec les bonnes volontés que nous rencontrons partout en Europe, au niveau de la société civile, au niveau de nos sociétés, au niveau de nos États membres, au niveau de nos parlements nationaux.

Je vais vous dire ma conviction: ma conviction est que cette Commission sera la Commission de la dernière chance: soit nous réussissons à rapprocher les citoyens européens de l'Europe, soit nous échouons. Soit nous réussissons à faire de l'Europe un ensemble politique qui s'occupe des grandes choses et qui délaisse les petites choses, soit nous échouons. Soit nous réussissons de concert avec les États membres, avec les gouvernements, avec les parlements, avec les partenaires

sociaux, à réduire considérablement le niveau du chômage, soit nous échouons. Soit nous redonnons une perspective aux jeunes Européens, soit nous aurons échoué.

Je voudrais que nous saisissons cette chance pour faire bouger l'Europe: l'Europe le mérite et je compte sur vous, Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs, pour appuyer la Commission dans ses multiples tâches qui sont devant nous, qui sont devant vous et qui sont devant les Européens.

Je vous remercie de votre attention soutenue.

